

solidaire

Hebdomadaire du Parti du Travail de Belgique – PTB

Rédaction : Bd. M.Lemonnier 171/10, 1000 Bruxelles ☎ (02)513 66 26

N° 33 (1147) 28 août 1996, 26^{ème} année. 40 fr. · Dépôt Bruxelles X

2 – 6

Le peuple uni exige : justice !



*Nous n'avions que huit ans et beaucoup de rêves.
On croyait que la vie serait belle...
Vous les grands, préparez-nous un monde meilleur.*

*We waren pas acht jaar en hadden vele dromen.
We geloofden dat het leven mooi zou worden...
Jullie de groten, bezorg ons een betere wereld.*

Éditeur responsable : Comité « Julie et Mélissa » 

INDEX

Négligence criminelle de la Justice

Des officiers gendarmes
complices de Dutroux ?
..... P 2

**Loubna Ben Aïssa
disparue depuis 4 ans**
«Ils ont perquisitionné...
chez nous !»
..... P 3

**La différence avec
l'affaire d'Anthony**
Pour les milliardaires,
la gendarmerie turbine
..... P 4

**Dehaene et Vande
Lanotte à l'attaque**
Que veulent-ils faire
avec leurs lois-cadres ?
..... P 10 - 11

Eglise assiégée
Intervention nazie contre
les sans-papiers à Paris
..... P 16 - 17

Dans tout le pays, le peuple admire la colère des parents de Julie et Mélissa (photo). Malgré leur douleur, ils ont déposé plainte contre les négligences criminelles de la Justice et ont exigé une enquête sur l'enquête. Sur la carte de commémoration (photo), ils appellent dans les deux langues à lutter pour un monde humain et juste.



Julie et Mélissa, emmenées vers leur dernière demeure.

Complicité entre des officiers de la gendarmerie et Dutroux ?

Herwig Lerouge

Les révélations qui se succèdent à propos du déroulement de l'enquête sur les enfants enlevés confirment ce que nous écrivions la semaine passée. L'enquête sur l'enlèvement des victimes de Dutroux a été menée avec une négligence criminelle. De plus en plus de personnes se demandent si elle n'a pas été sabotée de l'intérieur.

Négligences criminelles et sabotage de l'enquête

Depuis octobre 1993, la gendarmerie était au courant des agissements de Dutroux

Le lendemain de la libération de Laetitia et Sabine, le service de promotion de la gendarmerie communiquait : «L'issue heureuse des enlèvements... est le premier résultat positif enregistré par la nouvelle Cellule nationale de disparitions de la gendarmerie. Cette cellule de cinq hommes, dirigée par le major Daniel De Craene, fonctionne au sein du Bureau Central de Recherches de la gendarmerie... Dès que les informations fragmentaires concernant un véhicule suspect ont été connues, la documentation nationale a été exploitée. Cela a fourni un indice précis — déterminant pour le succès de l'enquête — vers une piste possible... Lors des 11 perquisitions effectuées, la cellule nationale a mis en oeuvre tous les moyens disponibles : escadron spécial d'intervention, unités POSA et chiens pisteurs...»(1).

Ce communiqué du commandement de la gendarmerie est indécent. En réalité, la fameuse Cellule nationale de recherches avait depuis 3 ans des informations très précises sur les activités criminelles de Dutroux. Non seulement elle ne les a pas exploitées, mais elle a même objectivement saboté l'enquête. Au moment où Julie et Mélissa étaient encore vivantes, la gendarmerie n'a pas mobilisé ses énormes moyens. Il a fallu l'arrogance incroyable de Dutroux, la vigilance d'une bonne soeur de Neufchâteau et la mémoire d'un étudiant qui a pratiquement pu reconstituer le numéro de la plaque de la voiture de Dutroux, pour que la gendarmerie trouve le criminel.

La gendarmerie n'a pas tout dit

Dutroux se croyait tellement intouchable, qu'il a rodé une demi-journée autour de la piscine de Bertrix, avec sa propre voiture au pot d'échappement cassé, qui faisait un tel bruit que la bonne soeur pensait «que la voiture allait exploser» (2)

Mais le commandement de la gendarmerie n'a pas dit dans son



Une grande foule à l'enterrement de Julie et Mélissa. Le chagrin pour ce qu'ont vécu les fillettes et la colère contre la gendarmerie qui a saboté l'enquête.

bulletin de victoire qu'il était au courant des horribles projets de Dutroux depuis octobre 1993. Le rapport établi à l'époque par les gendarmes de Charleroi signale que, selon un informateur, Dutroux «effectuait des travaux dans une de ses maisons pour y loger des enfants en attente d'être expédiés à l'étranger». La gendarmerie a effectué une perquisition mais «aucune trace de la présence d'enfants n'a été relevée. L'intéressé a été entendu verbalement sur le but des travaux. Il a déclaré qu'il aménageait ses caves, sans plus...» Le rapport fournit la liste des six maisons de Dutroux et ajoute qu'il a fait un long séjour en prison pour le viol d'enfants qu'il enlevait avec son épouse. En août 95, un autre informateur a signalé à la gendarmerie que Dutroux lui avait proposé de participer à des rapt d'enfants. Un troisième a signalé que Dutroux lui avait expliqué comment s'y prendre : «Les tenir avec une main sur la bouche. Une fois dans la voiture, elles ne peuvent partir, car la "sécurité

enfant" est placée.» Il lui a même signalé le prix d'une fillette enlevée : entre 100.000 et 150.000 francs.

En août 1995, la gendarmerie savait donc que Dutroux avait beaucoup d'argent, assez pour acheter six maisons. Elle savait qu'il avait aménagé des caves pour des enfants, qu'il recrutait des complices pour des enlèvements. Pourtant, elle a effectué une perquisition chez lui en août 1995 sans aucun moyen adapté pour rechercher des êtres humains : ni architecte pour chercher des caches, ni chiens pisteurs, ni matériel de détection sophistiqué. Alain Deneus, un responsable de la brigade canine de la Protection civile (de Namur) : «Je suis sûr à 150 % que si nos chiens avaient été utilisés lors des premières perquisitions, on aurait retrouvé Julie et Mélissa en vie.» (3) Lors d'une nouvelle perquisition en décembre 1995, pour une affaire de vols de voitures, les gendarmes ont entendu des plaintes d'enfants. Ils se sont contentés des explications de

Dutroux, selon lequel il s'agissait d'enfants jouant dehors. Les parents de Julie et Mélissa qui auraient pu appeler leurs enfants, ont été tenus à l'écart.

De toutes ces informations, la gendarmerie n'a jamais transmis un rapport écrit au juge d'instruction chargé de l'affaire à Liège. Elle tente de s'en sortir aujourd'hui en parlant de «rapports verbaux». Comme s'il s'agissait de détails sans importance.

Avis de recherche «non urgent»

Au plus tard le 7 juillet 1995, deux semaines après l'enlèvement de Julie et Mélissa, toutes ces informations ont été transmises au fameux Bureau Central de Recherches. Ce n'est que le 24 août, plus d'un mois plus tard et deux jours après l'enlèvement d'Ann et Eefje, que le BCR a envoyé à toutes les brigades de gendarmerie un avis de recherche concernant Dutroux. La Dernière Heure relève qu'en plus cet

avis «ne ressemble pas aux avis de recherche hyperprécis, habituellement livrés : on ne parle pas des agissements suspects de Dutroux... mais de "faits commis sur des mineurs et de vols"». (3) L'avis porte la mention "non urgent". Sous la rubrique "autres délits", on lit : *Inconnu*. L'ordinateur hyperperformant de la gendarmerie ignorait-il que Dutroux avait été condamné à 13 ans pour viols de mineures et séquestrations ? L'avis parle aussi de la fameuse CX 25 grise, signalée lors de l'enlèvement d'Ann et Eefje. Mais ce renseignement ne sera pas exploité. L'avis est signé du fameux major De Craene, de la Cellule nationale de disparitions de la gendarmerie. Le commandement de la gendarmerie est bien embarrassé et ses déclarations sont aussitôt contredites par d'autres enquêteurs. Le juge d'instruction de Liège affirme n'avoir reçu que des bribes de ce qui est révélé aujourd'hui, et jamais par écrit. Une nouvelle fois, la gendarmerie a complètement failli dans la lutte contre la criminalité organisée et pour la protection du peuple. Une nouvelle fois, elle a même saboté l'enquête.

Pendant que la gendarmerie déployait de grands moyens, en décembre 95, pour matraquer durant des heures les étudiants et les enseignants, Julie et Mélissa étaient encore en vie. Pendant que le Bureau Central de Recherches de la gendarmerie fichait toute la communauté turque de Belgique, aucune enquête n'était menée sur Dutroux. La mort dramatique de Julie et Mélissa prouve que toutes les mesures prises pour renforcer la gendarmerie n'avaient qu'un seul but : combattre plus efficacement la lutte sociale, espionner et criminaliser les étudiants, les immigrés et le mouvement ouvrier et démocratique. Cette fois, la coupe est pleine. Une enquête publique parlementaire doit être menée sur le rôle de la gendarmerie. Tous ceux qui portent des responsabilités dans ces négligences criminelles doivent être poursuivis.

1. La Wallonie, 17 et 18/8/96. 2. Gazet van Antwerpen 17/08/1996. 3. La Dernière Heure, 24/8/96.

Où est Loubna ?

Rencontre avec la soeur de la fillette, disparue depuis quatre ans

Joke et Amina

Une grande attention s'est concentrée sur Julie, Mélissa, Laetitia, Sabine, An et Eefje ces dernières semaines. Mais le nom de Loubna, une fillette marocaine de 9 ans, nous est moins connu. Nous sommes allées écouter le témoignage de la famille Ben Aïssa à Ixelles (Bruxelles).

La police a perquisitionné chez nous !

La grande soeur Nabela raconte : «Le jeudi 5 août 1992, vers 12h30, maman a envoyé Loubna acheter un pot de yogourt au magasin, pour son petit frère. Après une demi-heure, Loubna n'était toujours pas rentrée.

Nous avons cherché dans la rue Wéry et dans les autres rues du quartier. Nous n'avons rien trouvé. Notre père est allé signaler sa disparition à la police. La police a répondu qu'elle ne pouvait entreprendre d'action avant 48 heures. Papa est retourné à la police le vendredi, le samedi et le dimanche. Aucune réaction.

Le lundi, la police est venue à la maison pour la première fois. Les policiers ont fouillé toute la maison, avec des lampes de poche dans le grenier, partout dans le jardin : ils pensaient même que nous avions caché Loubna ! Ils ont même insinué que papa aurait marié Loubna... Elle n'avait que 9 ans, vous vous imaginez !

On nous a raconté que la gendarmerie allait entamer des recherches. Mais nous n'avons plus rien entendu. Nous avons cherché de l'aide mais rien n'a bougé autour de nous. Nous avons alors lancé une

campagne d'affichage. Papa a promis une récompense de 500.000 francs à toute personne qui pourrait apporter des informations utiles.

Chaque soir, nous partions ensemble, avec papa et mon frère aîné, pour coller des affiches dans le métro, aux arrêts de bus. Mais elles étaient régulièrement arrachées.

Papa a demandé à la RTBF de diffuser un avis de recherche mais pour cela, il fallait l'autorisation du procureur. A quatre reprises, papa a écrit à l'émission de télévision "Perdu de vue", sur TF1, mais nous n'avons jamais reçu de réponse. Pas même quand papa s'est rendu lui-même à la rédaction, à Paris. On ne l'a même pas laissé entrer.

Et depuis lors, plus rien. Jamais un coup de téléphone de la Justice, ni de la gendarmerie, ni de la police. Nous étions totalement seuls.»

Une famille confrontée à un mur d'indifférence

La famille Ben Aïssa a pris récemment contact avec les parents des autres fillettes disparues. Leur plus grand souci est que la Justice relance l'enquête.

Le père ajoute qu'il a beaucoup de critiques à l'encontre du fonctionnement de la Justice, surtout le fait que les enquêteurs ont attendu six jours avant d'entreprendre quoi que ce soit, alors que les premières heures, les premiers jours sont cruciaux pour retrouver un enfant enlevé.

La Justice est une justice de classe pour laquelle les simples gens ne comptent pas. Et dans le cas de Loubna, une fillette marocaine, il faut encore ajouter le racisme...



Les enfants de la famille Ben Aïssa. La fillette à gauche est Loubna.

Le père du petit Anthony ne fait rien pour Julie et Mélissa

Le jeudi 22 août, à onze heures, les machines se sont tues dans l'entreprise Domo à Saint-Nicolas. Les travailleurs ont commémoré la mort de Julie et Mélissa avec recueillement. Domo est l'usine textile du milliardaire Jan De Clerck. En 1993, son fils Anthony a été enlevé et retrouvé sain et sauf.

L'initiative de cette commémoration

émanait des délégués syndicaux. Les travailleurs, parmi lesquels beaucoup de femmes, étaient indignés : «C'est un scandale que De Clerck n'a pas fait arrêter les machines et que les délégués ont dû le demander. Lors de l'enlèvement de son fils, toute l'usine était sens dessus dessous. Mais aujourd'hui, il n'est même pas prêt à interrompre la production pendant un

instant pour commémorer Julie et Mélissa.» «A l'époque, nous étions tous invités à faire circuler des pétitions exigeant des peines plus sévères en cas d'enlèvement. Que fait Jan De Clerck aujourd'hui ? Sans doute est-il trop occupé par la préparation du championnat du monde de course hippique qui se déroulera à Waregem la semaine prochaine.»

«Pour nos gosses, on prend les choses à la légère»

Les parents de Julie et Mélissa sont hyper-révoltés

Un an après l'enlèvement, le 24 juin 1996, les parents de Julie et Mélissa disaient leur révolte contre la façon dont l'enquête était menée. Ils ont accordé un interview à La Wallonie. En voici des extraits.

«Je suis écoeuré, hyper-révolté, dégoûté de la société dans laquelle nous vivons», déclare Jean-Denis Lejeune, le père de Julie. «Le Roi

nous a écrit sept mois après les faits, pour dire qu'il nous soutenait moralement. On n'a pas besoin de ça. Mais que fait-il, à part grâcier les pédophiles ? Et nos ministres ? Ils parlent beaucoup pour ne rien dire... Et que dire de la magistrature... Pour un attentat, on retrouve toujours des traces et l'auteur est souvent appréhendé rapidement. Là, on

met les moyens. Mais quand il faut retrouver des gosses, on prend les choses à la légère.»

Gino Russo, le père de Mélissa : «Quand j'ai demandé pourquoi on n'avait pas fait appel à la 23e brigade pour Julie et Mélissa, comme on l'avait fait pour Anthony De Clerck, on m'a répondu que là, il y avait eu une demande de rançon et que c'était

dès lors une affaire de banditisme. Pourtant, cette demande n'était parvenue que quinze jours après l'enlèvement, mais la 23e brigade avait été mobilisée directement. Qu'on ne me dise pas qu'il ne s'agit pas d'une affaire de classe

sociale...» Jean-Denis Lejeune ajoute : «J'en arrive à me demander s'ils ont vraiment envie d'élucider l'affaire. Ou plutôt s'ils n'ont pas peur de découvrir la vérité...» (La Wallonie, 24 juin 1996)

Solidaire traduit la colère des gens

Des dizaines de militants du Brabant ont vendu Solidaire la semaine dernière aux usines et sur les marchés. Les gens sont profondément choqués des négligences criminelles de la Justice. Solidaire a une réponse, c'est pourquoi il a mobilisé les militants du PTB pour rencontrer un maximum de gens. La première page de Solidaire — que nous avions aussi affichée sur nous — témoigne précisément de la colère populaire contre le gouvernement. Au cours de la semaine,

nous avons vendu 356 journaux aux portes des entreprises du Brabant. Nous sommes allés devant des grandes banques, où les gens étaient aussi intéressés par notre dossier sur la fraude de la Kredietbank. Forts de ce succès, une militante s'est directement rendue à "son" entreprise : elle a vendu 91 journaux en une demi-heure !

Au cours de ce "week-end rouge", nous avons proposé aux gens d'acheter des cartes postales de solidarité, avec des dessins de

Siceros et de Käthe Kollwitz, pour les envoyer aux parents des victimes. Nous étions à dix marchés de Bruxelles, Louvain, Tubize et Vilvorde et nous avons vendu pour 17.676 F de cartes et 402 Solidaire. 100 personnes ont souscrit un abonnement à l'essai gratuit à Solidaire. Les jeunes francophones ont aussi montré de quoi ils sont capables : au Pukkelpop, le dernier concert des vacances, ils ont vendu 328 journaux et récolté 17.000 F de cartes postales. (A.C.)

Des enfants et des jeunes au ministère de la Justice

Nous exigeons la justice. Gendarmerie et Justice, arrêtez tous les coupables. Toutes les deux secondes dans le monde, un enfant comme Julie et Mélissa meurt de faim, de maladie, du sida, de génocide. Nous sommes solidaires des enfants du tiers monde. Nous invitons tous les enfants et les jeunes, avec leurs parents, à se rendre au ministère de la Justice. Préparez un message

pour le ministre de la Justice. Apportez une fleur, pour rendre hommage à toutes les victimes. Cette action des enfants et des jeunes est organisée à l'initiative des Pionniers et de Rebelle, les organisations de jeunes du PTB. Infos : 02/513.77.60. Rendez-vous : vendredi 30 août à 14 h à la Gare centrale à Bruxelles.

EDITORIAL

Aux parents de Julie et Mélissa

Herwig Lerouge

Nous sommes tous impressionnés par votre courage et votre combativité dans ces heures difficiles. Nous partageons votre chagrin mais aussi votre colère. Pour nous, vous représentez toutes les qualités de la classe ouvrière. Dès que ce terrible malheur vous est tombé dessus, vous avez réagi comme les travailleurs réagissent devant les attaques quotidiennes du patronat. Vous avez engagé le combat. Face à l'indifférence et au mépris de l'appareil judiciaire et policier, vous n'avez jamais douté de la solidarité de tous les autres travailleurs.

Par votre courage et votre détermination, vous et tous ceux qui de près ou de loin vous ont aidé, vous avez contraint l'appareil à prendre des mesures pour accélérer la mise en oeuvre des recherches. Les travailleurs savent qu'ils ne peuvent compter que sur la force du nombre. Vous avez déclenché un vaste mouvement populaire qui a sans aucun doute contribué à libérer Sabine et Laetitia.

Vous n'avez cessé de dénoncer la justice des riches. Celle qui mobilise tout de suite tous les moyens pour défendre les enfants de bourgeois. Mais qui va perquisitionner chez les parents de Loubna pour voir si ce ne sont pas eux qui ont séquestré leur fille. Et qui vous a écarté dès le début de l'enquête avec les conséquences que nous connaissons aujourd'hui. Toutefois, ces bourgeois vous ont sous-estimé, comme ils ont sous-estimé la force du peuple. C'est pourquoi vous avez voulu qu'à l'enterrement, la priorité soit donnée à ce peuple.

Aujourd'hui, vous continuez le combat. Malgré la douleur, vous appelez à ne pas rejoindre le chœur de ceux qui veulent la peine de mort ou des peines incompressibles pour les Dutroux. Vous voulez qu'on le protège pour qu'il vomisse tout ce qu'il sait. Pour que ceux qui l'ont utilisé pour s'enrichir et ceux qui n'ont pas voulu le trouver ne s'en sortent pas, pour qu'ils reçoivent leur juste châtiment. Vous voulez qu'on mette à jour les négligences criminelles de l'enquête et qu'on poursuive les vrais responsables. Vous exigez un procès public sur l'enquête. Il est absolument nécessaire que cette fois les victimes puissent citer des témoins, des experts, des journalistes. Vous voulez que désormais les parents soient associés à l'enquête en cas de disparition d'enfants.

Nous sommes de tout coeur à vos côtés, car cette fois, il faut que votre combat aboutisse à la victoire des travailleurs contre les gros bonnets. Il faut que le sacrifice de vos enfants contribue à la réalisation de votre et notre rêve : un monde où l'exploitation des enfants et des adultes au profit de l'argent soit éliminé pour toujours.

Pour Anthony, on a utilisé les grands moyens

Pour les milliardaires, la gendarmerie bouge

Le 4 février 1992, Anthony De Clerck, onze ans, est enlevé. Une demi-heure plus tard, l'appareil de recherche tourne à plein régime.

Jeanne Leblanc

Anthony est le fils de Jan De Clerck, directeur des usines textiles Domo qui font partie du groupe textile Beaulieu. Selon les estimations, ce groupe de Flandre occidentale "pèse" cinquante milliards. Bien entendu, c'est une bonne affaire qu'Anthony ait été retrouvé sain et sauf. Mais la reconstitution des opérations de recherche montre clairement la différence dans la manière d'aborder la disparition d'enfants du peuple et celle d'un garçon dont le père a des milliards. Les trois preneurs d'otage, qui avaient correctement traité l'enfant, ont été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

«Il faut prendre le taureau par les cornes dès la première minute. Les moments d'enquête les plus précieux sont les premiers moments qui suivent la disparition», déclare le procureur de Termonde, Guido De Saeger. L'Audi avec laquelle Anthony a été enlevé a été retrouvée dans l'heure à proximité d'un parking, le long de l'autoroute Anvers-Gand. Elle avait été volée à Deurne cinq jours auparavant. Voisins et utilisateurs du parking sont interrogés de manière approfondie pendant les heures qui suivent. Le soir-même et avant



Les parents d'Anthony. Dans la demi-heure qui a suivi l'enlèvement, l'appareil de recherche tournait à plein régime. Car la famille De Clerck vaut des milliards.

que les ravisseurs aient donné de leurs nouvelles, le journal télévisé parle longuement de l'enlèvement.

A Saint-Nicolas, une cellule spéciale de recherche baptisée Santhony est mise sur pied. Pendant des semaines, elle tourne à plein rendement. Selon le procureur De Saeger, tous les services de police collaborent de manière exemplaire : «Tout le monde retrousse les manches et pas de guerre des polices, hé ! Chacun est sous le feu. Eux aussi sont des pères de famille. Si c'est leur enfant qui disparaît, ils mettraient aussi tout en oeuvre. Voilà l'ambiance qui règne.» La cellule Santhony utilise une liste informatique qui combine tous les détails de précédentes affaires de disparition avec les

faits nouveaux et les met en rapport avec deux cents noms de suspects. Une information provenant du milieu liégeois tombe du ciel. Les ravisseurs Vanhamel et comparses avaient en tête de réaliser un coup de 200 millions mais il n'a pas eu lieu. La taille de la rançon demandée lors d'un précédent enlèvement raté correspond à la rançon demandée par les ravisseurs d'Anthony. La cellule Santhony compare la correspondance échangée dans les deux affaires et constate des similitudes frappantes.

L'escadron spécial d'intervention de la gendarmerie est mis en action et le procureur De Saeger déclare à la télé qu'indépendamment de l'issue de l'affaire, les ravisseurs seront condamnés à perpétuité. Pour

appréhender les ravisseurs, la gendarmerie installe des caméras Multinova sur toutes les grandes routes de la zone téléphonique 03, d'où les ravisseurs téléphonent régulièrement à la famille De Clerck. Ces caméras se déclenchent à partir de 70 km/heure : toutes les voitures sont photographiées. Lors du contrôle de ces plaques d'immatriculation, il apparaît que la Fiat Uno de la mère de Vanhamel est passée par là. Vanhamel figure aussi sur la liste des deux cents suspects de la cellule Santhony. Très vite, le lien est établi.

Après la libération d'Anthony, la chasse aux ravisseurs est lancée. D'après les milieux policiers, «la plus grande action de recherche menée dans notre pays depuis l'opération mammoth contre les CCC.»

Agissons, sinon l'affaire sera étouffée

Nombreuses réactions indignées de lecteurs

Rédaction

Un grand nombre de réactions de lecteurs sont parvenues à la rédaction. En voici quelques-unes.

• «C'est formidable ce que vous faites. C'est le peuple qui entre en résistance contre tout le système. Nous devons mener des actions, sinon l'affaire sera étouffée. Manifestons contre le ministre de la Justice.»

• «Vous devez être prudents quand vous utilisez le mot "pédophile". Comme sur la première page. Faites s'il vous plaît la distinction entre des criminels qui exploitent sexuellement les enfants et les pédophiles. Ne faites pas le jeu de l'extrême droite qui exige aujourd'hui que tous les pédo-

philes aillent en prison.»

• «Bien chers parents, chers amis et voisins, nous partageons votre chagrin, mais aussi votre colère. Mais votre colère ne doit pas se limiter à ce seul bouc émissaire qu'est l'ancien ministre de la Justice, M. Wathelet. Je pense que ce ministre, comme tous ses confrères passés et futurs partout en Europe, est confronté à un surpeuplement des prisons. Ce surpeuplement est dû au nombre toujours croissant de gens se réfugiant dans la drogue et donc la délinquance parce qu'ils sont eux-mêmes victimes d'un système qui n'apporte que chômage, insécurité à tous les niveaux et désespoir. Peu soucieux d'ouvrir de nouveaux camps de concentration en plus

de ceux qui existent déjà à l'usage des victimes de la misère du tiers-monde, ceci amène certains ministres de la Justice à relâcher dans la nature beaucoup trop de criminels psychopathes et surtout à les relâcher sans suivi médical et psychiatrique sérieux. Pour nous donc, c'est tout le système, ses serviteurs à tous niveaux et ses défenseurs qui doivent être mis en accusation aux yeux de la population davantage que la seule personne d'un ancien ministre.» (Lettre aux parents, Liège)

• Un ouvrier lors d'un arrêt de travail à Caterpillar : «Nous voulons stigmatiser cette justice à deux vitesses. Lorsqu'on a enlevé Anthony De Clerck, l'affaire a été résolue en quatre

semaines. Ici ce sont des enfants de travailleurs et ça traîne. On ne met pas les moyens en oeuvre. Pour taper sur les enseignants par contre, on a toutes les forces qu'il faut. Je suis admiratif devant les parents de Julie et Mélissa. Ils restent calmes et veulent que leur drame serve à quelque chose.»

• Un médecin d'Anvers : «Les patients ont beaucoup de choses à dire. Plusieurs me disent que lorsqu'ils sont allés à la police signaler des cas de maltraitance à l'encontre de femmes ou d'enfants, la police les a refoulés en disant que ce n'est pas grave. Ils racontent aussi que les services de police ne s'intéressent pas au sort des simples gens.»

Peines incompressibles ou budgets incompressibles ?

A propos de la pétition de l'asbl "Marc et Corinne"

Des centaines de milliers de personnes signent la pétition de l'asbl "Marc et Corinne" en faveur de l'introduction de peines incompressibles pour des crimes graves. Leur souci légitime est d'empêcher qu'on ne relâche des individus dangereux avant qu'ils soient guéris ou devenus inoffensifs. Mais les parents de Julie et Mélissa ne soutiennent pas cette pétition...

Herwig Lerouge

Dutroux a été libéré alors qu'il n'avait manifestement pas été traité et n'était pas guéri. Le ministre Wathelet le savait quand il a signé sa mise en liberté conditionnelle. Cette décision est inacceptable. A-t-elle été prise suite à des pressions de personnages haut placés ? C'est ce qu'ont suggéré à la radio certains fonctionnaires du ministère de la Justice.

La pétition de l'asbl "Marc et Corinne" a le mérite de s'opposer à la peine de mort. Mais exiger l'introduction de «peines incompressibles» (dont on ne peut réduire la durée) ne réglerait rien. En outre, elle ouvrirait une brèche où n'hésiteront pas à s'engouffrer des partisans d'une dictature d'extrême droite pour réaliser petit à petit leurs rêves d'Etat policier. Elle ne réglerait rien car, si rien ne change dans l'encadrement des prisonniers atteints de troubles psychiques, pensez-vous qu'ils seront moins dangereux en sortant de prison après 13 ans qu'après 6 ans et demi ? L'introduction de peines incompressibles n'aurait pas davantage un effet dissuasif envers de véritables détraqués. Ces gens répondent à des pulsions et ne sont pas freinés par la gravité de la future sanction. Plusieurs experts ont mis en garde : l'introduction de peines incompressibles augmenterait le danger pour les enfants victimes. Ainsi, Marie-France Botte affirme qu'un agresseur persuadé d'écoper de trente ans risque d'éliminer l'enfant, témoin à charge, après son acte (RTBF, vendredi 23 août 96). Aujourd'hui, très peu d'agresseurs sexuels tuent leur victime.

La proposition est dangereuse

L'introduction de ces peines est une première brèche dans le principe de l'approche individuelle de chaque condamné. Elle remet en question la loi Lejeune sur la libération conditionnelle. Le principe de cette loi est bon. Elle permet de libérer un prisonnier après un tiers de sa peine, si c'est sa première condamnation et après la moitié s'il est récidiviste. Elle vise à traiter chaque détenu afin de déterminer s'il se rend compte du mal qu'il a fait et s'il offre des garanties de ne pas retomber dans la criminalité. L'approche individuelle est donc fondamentale. Le principe à la base de cette loi

permettrait d'aller dans le sens de la rééducation et de la réintégration. C'est ainsi que les communistes et les progressistes conçoivent le traitement des criminels et délinquants. Pour la majorité des délits, la prison n'est pas la bonne solution. Cette peine vise à punir plutôt qu'à rééduquer et réintégrer les délinquants. Ils y entrent en contact avec toutes sortes de criminels. Ils ne peuvent pas travailler et sortent de prison sans revenu. Ils sont montrés du doigt à leur sortie. Ils retombent souvent au chômage. Certains progressistes demandent que la décision de libérer un détenu ne dépende plus du ministre de la Justice mais d'un juge d'application des peines. Cela permettrait d'entendre aussi la voix de la défense du détenu et des victimes. Les prisonniers en liberté conditionnelle récidivent moins que ceux qui ont purgé toute leur peine.

Par ailleurs, il est très dangereux de généraliser à partir des crimes de Dutroux, qui constituent des faits exceptionnels. Le principe de l'incompressibilité pourrait, selon le climat politique régnant, être étendu à d'autres délits ou crimes. Il ne faudra pas attendre longtemps pour voir l'extrême droite ou le PRL exiger son extension. La procédure dite «accélérée», par exemple, qui lèse gravement les droits de la défense, a été introduite sous prétexte de juger rapidement les agresseurs de vieilles dames pris en flagrant délit. Aujourd'hui, elle est utilisée systématiquement contre les étudiants attrapés dans les manifs de l'enseignement et contre tous les jeunes immigrés.

L'assistance sociale de Dutroux suspendue pour... restructuration

Le problème ne réside pas dans le principe de la loi Lejeune mais dans le manque de moyens pour son application. Ce qu'il faut demander, ce sont des «budgets sociaux incompressibles». Il faut des moyens pour un traitement et un suivi sérieux. Si pas pour soigner de telles personnes, du moins pour juger valablement leur capacité de réintégrer ou non la société.

Ce manque de moyens conduit à des avis sans fondement, qui servent de base à la décision de mise en liberté conditionnelle. Il n'est pas difficile pour un individu comme Dutroux de tromper direc-



Le père de Mélissa Russo a déclaré qu'il n'était pas à l'origine de la pétition pour l'incompressibilité des peines de prison.

tion, psychologues non spécialisés et gardiens de prison en se comportant de façon exemplaire. Souvent, on ne demande pas l'avis d'institutions spécialisées, capables de juger l'évolution d'un malade de façon scientifique. Ce manque de moyens conduit aussi à un suivi formel et superficiel de ceux qui sont mis en liberté conditionnelle. L'assistante sociale chargée de suivre Dutroux après sa libération n'a rien remarqué d'anormal.

Elle ne le voyait qu'une fois par mois à son bureau. Entre avril 93 et mars 94, elle ne l'a plus vu du tout, à cause de «restructurations au service social», puis seulement tous les trois mois. Le principal responsable de cet état de choses est le gouvernement. Ses mesures d'économies dans le secteur social et celui des soins de santé ont

directement conduit à relâcher un individu manifestement toujours dangereux. (voir les déclarations de Mme Lyna ci-contre). Il préfère consacrer des moyens au renforcement de la gendarmerie pour la rendre toujours plus performante dans la répression des mouvements sociaux suscités par les économies.

Tous ceux qui veulent une solution humaine doivent rejoindre la lutte contre le démantèlement du secteur social.

Il faut que plus de moyens soient attribués à l'encadrement, au suivi et au traitement des condamnés afin que ceux souffrant de troubles psychiques soient réellement traités et que les avis rendus soient basés sur une analyse scientifique. Il faut que les services psychosociaux disposent des moyens nécessaires pour un suivi sérieux de ceux

qui ont été libérés. Seules de telles mesures peuvent garantir, autant que possible, que des affaires Dutroux soient évitées à l'avenir. On comprend la colère de la population face aux crimes d'un individu comme Dutroux. Même en prenant toutes les précautions, on pourra difficilement éviter la présence d'un petit nombre de malades dangereux de son genre.

Mais dans la société capitaliste, de tels individus dégénèrent parce qu'ils sont insérés dans des réseaux commerciaux qui ramassent des fortunes. Ceci la plupart du temps pour une clientèle appartenant à la bourgeoisie et à l'extrême droite. Et ce sont ceux-là qui n'hésitent pas aujourd'hui à réclamer la restauration de la peine de mort pour un individu qui participait à leur commerce criminel.

Francine Lyna, ancienne juge : «Nos assistants ont 100 cas à suivre...»

Francine Lyna, présidente de la Commission de probation de Saint-Gilles : «Les conditions de probation sont souvent incontrôlables. L'ex-détenu doit aller voir un psychiatre de son choix, mais on n'a aucun moyen de savoir (secret

médical) à quel titre il va consulter son médecin, ni de connaître la qualité du traitement. Il ne peut fréquenter des endroits avec des enfants et doit suivre le conseil de son assistant de probation. A la Commission de probation de Saint-Gilles, les assis-

tants ont chacun 100 cas à suivre (pour 40 à 50 auparavant). Et maintenant, ils doivent en plus contrôler les peines de substitution (travaux d'intérêt public). Il n'y a pas assez de personnel, les moyens sont rabotés.»

De la bande du Brabant aux crimes de Dutroux

Agissements suspects d'une gendarmerie de plus en plus puissante

La gendarmerie n'offre aucune garantie de lutte contre la criminalité, au contraire : elle constitue une partie des problèmes. Elle sert principalement à réprimer avec violence les ouvriers, les jeunes et les immigrés. La gendarmerie est un danger pour les travailleurs et une menace pour les droits démocratiques.

Jeanne Leblanc

Depuis octobre 1993, la gendarmerie de Charleroi dispose d'informations détaillées sur les projets d'enlèvements d'enfants de Dutroux. Toutes les informations ont été rassemblées par le Bureau Central de Recherches (BCR) de la gendarmerie dans un rapport portant le nom de code "Othello". Ce n'est qu'après l'enlèvement de Laetitia que ce rapport a été transmis au procureur de Neufchâteau. Cette négligence criminelle de la gendarmerie n'a rien de nouveau. Il y a à peine dix jours, un dirigeant de l'ANC, Godfrey Motsepe, a accusé la BSR de Bruxelles d'avoir couvert des escadrons de la mort en 1988, ce qui la rend co-responsable de l'assassinat de Dulcie September, la représentante de l'ANC à Paris. Le 3 mai 1985, la gendarmerie avertie par téléphone de l'imminence d'un attentat à la bombe des CCC, néglige d'en avertir la police et les pompiers. Deux pompiers perdent la vie. Le 29 mai 1985, 38 supporters meurent piétinés dans le stade du Heyzel. La gendarmerie était au courant de la présence des fascistes britanniques qui ont provoqué les bagarres. Fin 82-début 83, 28 personnes tombent sous les balles de la bande des Tueurs du Brabant. Jamais la clarté n'a été faite sur la participation de certains (ex-) gendarmes dans les tueries. Pourtant, on avait trouvé chez l'un d'eux, Bouhouche, une

arme dont les experts ont affirmé qu'elle a servi lors des tueries de Wavre, d'Overijse et de Braine-l'Alleud. Dans une de ses voitures, on a trouvé des armes provenant d'un vol à la brigade Dyane de la gendarmerie le 31 décembre 1981. Dans la cave d'un autre ancien de la BSR, Robert Beyer, les enquêteurs ont trouvé des pièces d'armes provenant du vol chez l'armurier Dekaise à Wavre, l'une des premières actions de la Bande. Un dernier gendarme arrêté devait aider Bouhouche à s'évader du Palais de Justice de Nivelles. Ce gendarme avait fait partie de l'équipe chargée de l'enquête. François Raes, un ancien gendarme, a affirmé à l'époque que le commandement de la gendarmerie ne donnait pas un caractère d'urgence aux recherches sur les tueurs ! Exactement comme avec Dutroux. On n'a jamais su qui, dans la gendarmerie, a participé aux tueries, a informé les tueurs du déroulement de l'enquête ou était au courant des activités de la Bande et n'a rien dit.

Aucun de ces faits n'a jamais été éclairci. Au contraire, la gendarmerie a été la grande bénéficiaire des tueries : augmentation des effectifs, centralisation de tout l'appareil policier sous son contrôle, nouveaux équipements, nouvelles armes, et enfin, création des unités POSA dans les grands centres industriels. Ces groupes antiterroristes opèrent lors de grandes manifestations ou grèves



Impacts de balles de la bande du Brabant suite à leur raid contre le Delhaize à Alost (1983). Lors de l'enquête sur la bande, il est apparu également que la gendarmerie n'offre aucune garantie dans la lutte contre la criminalité, bien au contraire elle constitue une partie du problème.

et arrêtent les dirigeants et les syndicalistes les plus combattifs. En 1970, l'effectif de la gendarmerie comptait 12.397 hommes. En 1975, il est passé à 15.471, en 1980, à 16.188 et en 1994, à 17.879. (1) Ce renforcement coïncide parfaitement avec les principaux mouvements de lutte des ouvriers et étudiants contre le chômage, l'austérité et la flexibilité.

La gendarmerie abuse du drame

Comme dans les années 80, la gendarmerie va encore essayer d'abuser de l'affaire des fillettes disparues et de la mort de Julie et Mélissa pour assurer son propre renforcement au détriment des

autres services de police.

Bien qu'elle ait retenu des informations pendant des années, la gendarmerie ouvre maintenant un numéro vert. Non seulement elle centralise ainsi toutes les informations, mais surtout, elle habitue la population à collaborer avec la gendarmerie. Récemment encore, des milliers d'officiers de réserve ont été utilisés pour espionner les immigrés. Et au cours des deux dernières années, le haut commandement de la gendarmerie a rassemblé des renseignements personnels, provenant de diverses banques de données privées et publiques, sur des centaines de milliers de Turcs et de Belges d'origine turque. En période de lutte de classes, ces informations seront utilisées pour organiser la

répression.

Un projet dénommé «travail autonome des polices» vient de démarrer à Bruges dans le sillage de l'enquête sur la disparition d'An et Eefje. Alors que tout indique que le contrôle démocratique de l'appareil policier doit être renforcé, ce projet permet à la police et à la gendarmerie d'agir de manière autonome. Dans les trois mois, elles doivent soumettre leur dossier terminé au parquet. Comme la gendarmerie intervient déjà de manière autonome et garde pour elle des informations, on peut conclure que les projets de ce genre visent à légaliser ces complots et ces intrigues.

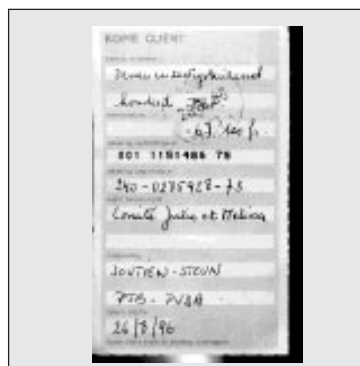
1. De gewapende lieden, 200 jaar rijksmacht, Willy Van Geet en Paopticon, mars-avril 96.

Calomnies du commissaire d'extrême droite De Mol

Trois vendeurs de cartes postales doivent se déshabiller devant la police de Schaerbeek !

Riet Dhont

Schaerbeek, samedi 24 août. Deux dames pensionnées et une jeune Marocaine vendent Solidaire et proposent des cartes à envoyer aux familles des enfants enlevés. Très vite la police de Schaerbeek les a arrêtées. Jozefien, 62 ans : «Ils nous ont accusé d'escroquerie ! Et même quand ils ont reçu le texte de la rédaction de Solidaire, ils ne nous ont pas laissé partir. Quand nous avons refusé de faire une déclaration, nous avons dû nous déshabiller entièrement ! Comme si nous pouvions avoir des armes sur nous ! Mon amie a refusé et a été déshabillée brutalement par deux femmes flics. Des heures plus tard, elle tremblait encore de



La preuve du bulletin de versement : lundi, le PTB a versé 67.100 F au "Comité Julie et Mélissa".

colère. Nous allons certainement porter plainte.» Les trois femmes ont été retenues pendant quatre heures.

La police de Schaerbeek n'en n'est pas restée là. Dimanche matin, elle a envoyé un communiqué mensonger à la rédaction de la RTBF, radio et télévision. Elle accusait le PTB d'avoir vendu des cartes "à l'effigie de Julie et Mélissa" pour récolter de l'argent. Un mensonge total.

Les faits sont les suivants. Le PTB a décidé le 19 août d'entamer une campagne de soutien pour aider les parents de Julie et Mélissa dans leur procès en cours. Nous avons appris que leur comité n'avait pas encore de numéro de compte et que le soutien financier devait être versé via l'asbl "Marc et Corinne". Le même jour, nous avons demandé par téléphone à l'asbl l'autorisation de rassembler de

l'argent qui serait versé au "Comité Julie et Mélissa", via leur numéro de compte. Ils nous ont donné leur accord verbal. Mercredi 21 août, nous avons demandé par fax une autorisation écrite, afin que nos vendeurs ne soient pas importunés durant le week-end. Par fax, nous avons joint une copie des cartes et le compte des frais d'impression. Des dizaines de militants et sympathisants du PTB ont vendu, dans tout le pays, pour 67.1000 F de cartes, non avec la photo des fillettes, mais avec des dessins de Kate Kollwitz et Siceros. Le dimanche 24 août, les parents de Julie et Mélissa se sont distancés de l'asbl "Marc et Corinne". Ils ont déclaré qu'ils ne travailleraient plus que via le

"Comité Julie et Mélissa" et ont demandé de verser les dons seulement sur le compte commun des parents, n° 240-02854928-73. Ils ne donnent aucune autorisation pour une collecte. C'est pourquoi le PTB a versé intégralement l'argent récolté sur ce numéro de compte. Le PTB ne va plus récolter de soutien, en respect de l'appel des parents. Nous continuerons à proposer les cartes à leur prix d'impression, soit 10 F pour six exemplaires. Vous pouvez les commander au PTB, Bd Lemonnier 171, 1000 Bruxelles. (Tél. : 02/513.77.60). Nous appelons cependant à verser un soutien financier sur le compte n° 240-0285928-73 du Comité Julie et Mélissa.

Réussites remarquables dans l'enseignement en RDA

Un pédagogue de l'Allemagne de l'Est parle de son expérience socialiste

«Ma vie est étroitement liée au système scolaire de la RDA», explique Harald Jörsz, pédagogue. Nous l'avons rencontré lors du camp du PTB à Bredene. Son expérience extraordinaire doit faire réfléchir à la crise de l'enseignement dans notre société capitaliste.

Annemie Mels

Vous avez eu une carrière exceptionnelle dans l'enseignement en Allemagne de l'Est (RDA pour République démocratique allemande)...

Harald Jörsz. Effectivement. J'ai obtenu un poste de professeur de biologie et de chimie en 1956, à Wismar, ville côtière de la Baltique, non loin de Rostock. A l'époque, j'ai réalisé une thèse de doctorat en pédagogie dans laquelle je critiquais le système scolaire d'Allemagne de l'Ouest. Une étude toujours actuelle ! En 1964, je suis devenu directeur, tout en continuant à enseigner. A l'âge de 50 ans, j'ai appris le portugais et je suis parti en Guinée-Bissau pour occuper la fonction de conseiller pédagogique pendant cinq ans. Après la chute du Mur, en 1989, j'ai encore enseigné pendant quelques années dans mon ancienne école. Mais j'ai rapidement été licencié, comme des milliers d'autres enseignants. D'abord on a liquidé la direction pédagogique, puis les directeurs et enfin tous les enseignants qui défendaient le socialisme de manière active. Certains ont été mis à la retraite, souvent avec une pension rabotée, d'autres se sont purement et simplement retrouvés au chômage. Tout notre système scolaire a été démolé de fond en comble et remplacé par le système de l'Ouest.

Vous-mêmes n'aviez pas terminé vos études. C'est le gouvernement est-allemand qui vous a permis de le faire après la guerre, en 1947...

Harald Jörsz. J'avais dû quitter l'école après la 5ème primaire parce que ma mère n'avait pas les moyens de m'y laisser. Mais, en 1946, après la défaite du nazisme, la loi sur la démocratisation de l'enseignement a été votée en Allemagne de l'Est. Cette école, démocratique et antifasciste, accordait les mêmes chances à tous. Grâce à cela, des centaines de milliers d'enfants d'ouvriers et de

paysans ont pu retourner à l'école. C'était une école unique : tous les enfants suivaient le même enseignement jusqu'à 14 ans. Elle était publique, sans cours de religion. Ceux qui souhaitaient suivre un tel cours pouvaient le faire, mais en dehors de la scolarité normale. Le système d'enseignement était nouveau. Il a fallu redéfinir tous les fondements. Durant la période nazie, 80 % des enseignants défendaient l'idéologie hitlérienne. Après la guerre, ils ont tous été licenciés et remplacés par 38.000 jeunes enseignants, recrutés parmi les ouvriers, les paysans et les employés.

Ceux-ci ont travaillé dans des conditions extrêmement difficiles, sans encadrement pédagogique. Mais ils ont relevé le défi. Beaucoup sont devenus d'excellents pédagogues et, dix à vingt ans plus tard, ils formaient la direction pédagogique de la RDA.

En RDA, l'école combinait formation générale et technique. On l'appelait l'"école supérieure polytechnique de dix ans", si je ne m'abuse.

Harald Jörsz. Cette conception de l'école a surtout été élaborée dans les années 50. Nous voulions construire la base matérielle du socialisme. D'où le nom d'école "unique". Nous parlions de polytechnique parce que nous voulions que les jeunes bénéficient d'une formation technique, en plus de leur formation générale. Dès l'âge de douze ans, les jeunes participaient au travail productif dans des ateliers pour élèves. Dès la 9ème et la 10ème année (14, 15 ans), ils assumaient des tâches dans la production, toujours sous la direction de responsables pédagogiques ! Il ne s'agissait pas, bien sûr, d'exploiter le travail des enfants : notre but était d'offrir une connaissance aux jeunes dans toutes les branches de production, créatrices de la richesse nationale. Nous intégrions même le travail dès l'école de base, par exemple le travail du bois et le jardinage.



Harald Jörsz avec Annemie Mels qui l'a interviewé. Grâce au socialisme, il a pu reprendre des études et devenir pédagogue et directeur d'école.

Presque tous les services collectifs étaient gratuits

Pourquoi cette importance accordée à la participation au travail ?

Harald Jörsz. Cela correspondait au but de notre enseignement. Nous voulions former des personnalités socialistes. Nous définissions l'homme socialiste comme quelqu'un qui a une formation générale, qui est lié aux ouvriers et qui s'engage pour le développement du socialisme.

Ce but ne peut être atteint par la seule formation théorique. Selon le marxisme, l'homme se développe avant tout par et à travers le travail. Il s'agit donc d'appliquer ce principe dans la pratique.

Les élèves touchaient-ils un salaire ?

Harald Jörsz. Non, ils n'en avaient pas. Mais cet enseignement coûtait beaucoup d'argent à l'Etat. Ce genre de collaboration avec les entreprises n'est possible que dans un Etat socialiste. La gestion de l'argent n'était pas un problème important. Tout était très bon marché. L'école était gratuite, les clubs sportifs, le théâtre et les activités culturelles ne coûtaient presque rien.

Evidemment, cela a complètement changé aujourd'hui. Pour m'en

convaincre, je n'ai qu'à regarder le prix de mon loyer, qui ne cesse de grimper.

Nous voulions que tous les élèves réussissent

Chez nous, on dit souvent qu'un tel système éducatif, où l'on met tous les élèves ensemble, fait baisser le niveau général. Les meilleurs élèves ne pourraient pas avancer assez rapidement.

Harald Jörsz. Il faut garder notre but à l'esprit. Nous ne voulions pas former des techniciens spécialisés et parfaits, mais offrir à tous les jeunes l'occasion d'acquérir une expérience de la vie ouvrière. A cet égard, notre enseignement a été une réussite indéniable : le fossé entre l'ouvrier et l'intellectuel a diminué. En outre, notre formation professionnelle et technique était meilleure qu'en Allemagne de l'Ouest ! Après la chute du Mur, le gouvernement de Bonn a d'ailleurs reconnu tous les diplômes est-allemands. Nos étudiants ont fréquenté les universités aux côtés des étudiants de l'Ouest sans éprouver de difficultés. La recherche scientifique en Allemagne de l'Est était également d'un très haut niveau, par exemple dans la construction navale sur la côte baltique, l'industrie électronique de Dresde, l'usine optique Zeiss à Iéna, ... Aujourd'hui, nos puéricultrices et nos infirmières sont très appréciées à l'Ouest du fait de leur haut niveau de formation. Mais je ne nie pas le problème que vous évoquez là ! Il est réel. Nous étions en train de chercher des solutions. Nous voulions une plus grande différenciation comme par exemple donner aux élèves d'une même classe des exercices selon leur niveau. Toujours est-il que l'école unique ne signifiait pas que tout le monde suivait la même matière de la même manière. On pouvait suivre des variantes plus

ou moins difficiles.

Vous dites que les branches scientifiques étaient très développées dans l'école polytechnique. Est-ce que cela n'augmentait pas le nombre des échecs ? Chez nous, les mathématiques constituent une source importante d'échec scolaire.

Harald Jörsz. Un pourcentage d'échec de 4% était très élevé à nos yeux. L'enseignant avait pour mission de faire réussir tous les élèves. Bien sûr, tous les élèves n'étaient pas aussi forts. Mais le nombre des élèves dans une classe n'excédait pas 25. En cas de difficultés, nous organisions des cours de rattrapage dans l'école. Ou nous donnions à un élève plus fort le parrainage d'un élève plus faible. Le mouvement de jeunesse stimulait également les jeunes à s'entraider. Il y avait en outre une bonne collaboration entre les enseignants et les parents. Et en cas de retard sérieux, nous nous adressions aussi au collectif d'entreprise. L'enseignement était considéré comme une tâche collective de la société.

Aviez-vous des problèmes de fatigue ou de dégoût scolaire ?

Harald Jörsz. Les élèves sont les élèves. Souvent, ils n'aiment pas aller à l'école. Mais, en RDA, l'enseignement avait une grande valeur. Aujourd'hui, les jeunes disent : pourquoi irai-je à l'école, si après je me retrouve au chômage ? Chez nous, tout le monde avait du travail.

Votre plaidoyer pour la supériorité de l'enseignement en RDA est certainement convaincant. Mais alors, pourquoi les choses ont-elles mal tourné ?

Harald Jörsz. (pensif). Peut-être avons-nous trop gâté nos jeunes. En Guinée-Bissau, j'ai vu que les Cubains envoyaient leurs jeunes dans le tiers-monde pour partager la vie de la population. Peut-être est-ce une bonne méthode ?

Un expert français : «En Allemagne de l'Est, les travailleurs sont mieux formés».

Dans un ouvrage récent (*), des spécialistes occidentaux analysent la situation actuelle en Allemagne dans divers domaines. Un chapitre du livre, «Le chemin de l'école», est consacré à l'enseignement. L'auteur, Olivier Giraud, re-

connait que les ouvriers de l'ex-RDA bénéficiaient d'une meilleure formation : «Il (le système scolaire en RDA) a permis l'accès de la grande majorité de sa population à un niveau moyen de formation assez élevé : la structure des qualifica-

tions des salariés dans les entreprises est aujourd'hui plus élevée à l'est qu'à l'ouest de l'Allemagne».

(*) Olivier Giraud, L'autre Allemagne, 90-95 : l'unification au quotidien, Paris, 1995.

Après une année de lutttes, un été à Cuba

Dix jeunes ont vécu trois semaines sous le socialisme

Après une année de lutte bien remplie, nous étions une dizaine de jeunes à nous rendre à Cuba. Pas pour du tourisme mais afin de rencontrer des syndicalistes, la jeunesse communiste et aussi travailler aux champs. L'été 97, nous y retournons mais nous voulons être cinquante. Ça t'intéresse ?

C'est mieux que de travailler pour un patron

Sophie. Nous avons travaillé aux champs pendant trois jours. C'était un travail très dur, d'autant plus que nous devions travailler en plein soleil. Mais chaque fois que je me décourageais, je regardais les Cubains en me disant : «C'est pour eux et pas pour un patron. Je dois

continuer à travailler.» Cela me redonnait du courage. Maintenant que je travaille comme étudiante au BRICO, je me rends vraiment compte que c'est bien plus juste et motivant de travailler pour une collectivité à Cuba que pour un patron en Belgique !



Dès six ans, les élèves s'organisent !

Eva. A la télé, dans les journaux, on dit qu'à Cuba, on fait du bourrage de crâne politique. Rien à voir avec la réalité : là, c'est vraiment la démocratie socialiste. Les Cubains connaissent leur pays, son histoire et son fonctionnement. Dès six ans, les élèves s'organisent, élisent des délégués, se réunissent pour discuter de leur enseignement. Ils sont capables de comprendre la politique et d'y prendre part. Les dirigeants d'un pays capitaliste comme le nôtre n'oseraient jamais nous dispenser un tel enseignement. Ils ont trop peur que les jeunes se rendent compte de l'injustice dans laquelle ils vivent. Nous en avons eu la preuve pendant la lutte des étudiants !

Sophie. Tout au long du voyage, nous avons rencontré des syndicats, des organisations de femmes, des organisations de jeunes, des



comités de quartiers. Je me suis rendu compte que c'est vraiment le peuple qui a le pouvoir à Cuba. On peut discuter avec presque tout le monde des problèmes politiques, économiques et sociaux. En plus,

les gens sont organisés par quartier. Ils se réunissent et discutent par exemple des candidats pour les élections communales ou encore de la sécurité des quartiers pendant la nuit.

Les soins de santé sont gratuits pour tout le monde

Julie. Nous avons visité la polyclinique d'un village à proximité de La Havane. Les médecins de quartier sont directement en contact avec la polyclinique. Le médecin soigne gratuitement le malade et si le cas se complique, le patient est transféré à l'hôpital, où il reçoit des soins gratuits.

La médecine cubaine est aussi organisée dans les écoles : les médecins observent les écoliers qui ont des problèmes. De même pour les vieillards. L'espérance de vie est de 76 ans (avant 1959, elle était de 52 ans) et la mortalité infantile de 9 pour mille (62 pour mille en 1958).

Les services sont entièrement gratuits. Les médicaments, eux, sont à charge du patient, mais les prix sont minimes. Et si le malade ne peut les payer, un service social l'aide financièrement.

Julien. Malade, j'ai dû être hospitalisé. Les hôpitaux ne sont pas si modernes que chez nous, mais les soins sont bien meilleurs. Tout est impeccable. On s'occupait parfaitement de moi. Toutes les heures, on prenait ma température. Et on m'expliquait les raisons de mes problèmes. Toute la nuit, un médecin est resté près de moi. Cela ne m'a pas coûté un peso !



Une Maison de la culture dans chaque ville

Eva. A Amancio, nous avons visité une Maison de la culture. Il y en a une dans chaque ville. On nous a présenté un spectacle étonnant : des enfants qui chantaient et dansaient de façon remarquable. L'enseignement est prioritaire à Cuba et on consacre la moitié de chaque journée d'école au sport et à la culture. On tente de développer la créativité de chacun et de permettre aux gens d'exploiter

leurs talents. Chaque Cubain a droit à une formation complète. Alors que dans notre pays, aucune importance n'est accordée aux cours artistiques et lorsque gouvernement décide de faire des économies, ils disparaissent les premiers. De plus, la plupart des gens n'ont ni le temps ni l'argent pour pratiquer ces activités hors de l'école. C'est presque devenu un luxe.



Un paradis antiraciste

Salim. Une des choses qui m'a le plus frappé, c'est que Cuba est une société multiculturelle. Le racisme y est inexistant. J'ai rencontré des situations où "Noirs" et "Blancs" étaient côte à côte sans jamais se différencier. Les Cubains descendent soit des Espagnols, soit des esclaves noirs, soit des immigrés chinois. Et je crois que la plupart descendent des trois ! Car la

population cubaine est un extraordinaire métissage. Pour moi qui suis de souche maghrébine et qui vis en Belgique, Cuba est un paradis antiraciste. Nazim Hikmet, un poète turc et communiste, disait des Cubains : «Leurs yeux se ressemblaient tant, et tout leur être était contenu dans leurs yeux à tel point qu'on ne pouvait distinguer la couleur de leur peau.»

Rencontre entre un prof cubain et un élève belge

Thomas interroge Ezeguiel Morales Morales

Dans la lutte pour l'enseignement cette année, nous avons souvent défendu l'exemple de l'enseignement à Cuba. C'est pourquoi j'y suis allé avec plein de questions sur le rôle, l'efficacité et l'importance de l'enseignement cubain.

Les étudiants étaient en vacances, j'ai alors interrogé le "compañero" Ezeguiel Morales Morales, professeur d'anglais depuis 27 ans à l'université de Bayamo et superviseur au ministère de l'Education. Sa vie est assez exceptionnelle. Comme il savait lire et écrire à 10 ans, il a été réquisitionné par le nouvel État révolutionnaire pour la campagne d'alphabétisation. Il a été envoyé à la campagne pour apprendre à lire à quelques paysans. D'où sa vocation de professeur. Ensuite, il a été élu par le corps professoral pour élaborer les programmes scolaires au ministère de l'Education.

Je lui ai brièvement expliqué la situation de notre école et l'histoire de notre lutte pour un enseignement gratuit et de qualité. Il était d'autant plus motivé pour répondre à mes questions.

Comment est organisé l'enseignement à Cuba ?

Ezeguiel Morales Morales. Le rôle principal de l'enseignement est d'éduquer un homme «intégral», c'est-à-dire de développer au maximum les capacités de chacun dans tous les domaines, que ce soit le sport, l'art, les sciences, le travail manuel, etc., pour pouvoir ensuite se spécialiser dans la branche que l'on maîtrise le mieux.

Un autre rôle est d'éduquer un homme qui sert le peuple et la révolution dans les principes du socialisme. La jeunesse est très importante, car elle est l'avenir du pays. On essaie d'accorder le plus possible de postes importants aux jeunes. Par exemple, tous les jeunes sont organisés en comités d'étudiants au niveau national, de l'école primaire à l'université. Ils discutent des méthodes pour aider la révolution, organisent des activités, prennent part à l'évaluation de leurs professeurs. Si un professeur est mal évalué deux ans de suite, il doit retourner étudier pour s'améliorer.

L'enseignement et les activités culturelles et sportives sont-ils totalement gratuits ?

Ezeguiel Morales Morales. Totalement ! De la maternelle à

l'université, tout est entièrement gratuit : les fournitures, la cantine, les vêtements scolaires. A l'université, l'étudiant reçoit même de l'argent pour pouvoir se payer ses sorties et sa vie universitaire. Cet argent doit être remboursé lorsqu'il a trouvé du travail.

La culture et le sport sont des choses auxquelles on tient énormément et on n'y touchera sous aucun prétexte. La culture est la voie par laquelle le socialisme avance à Cuba. Chaque élève, depuis les plus petites classes, peut et doit exercer un art et un sport à fond, sur lesquels il est évalué.

En Belgique, le gouvernement ne cesse de réduire la part du budget accordée à la santé et à l'enseignement alors que ces deux postes ne représentent déjà que 10% du PNB. Pouvez-vous nous dire ce qu'il en est à Cuba ?

Ezeguiel Morales Morales. L'éducation et la santé publique reçoivent la plus grande part du PNB, 25 %.

Pour le moment, 300.000 professeurs sont payés alors que la moitié d'entre eux ne donnent pas cours : ils reprennent des études afin d'améliorer la qualité de leur

enseignement. Cette année, alors que le pays traverse une grave crise (blocus, période spéciale), l'Etat a accordé encore 80 millions de dollars de plus à l'enseignement.

Quel est le nombre d'élèves par classe et le taux de réussite ?

Ezeguiel Morales Morales. Dans

le primaire et le secondaire, on compte une moyenne de 35 élèves par classe mais une classe d'université ne peut pas comporter plus de 45 élèves. C'est très important car on insiste beaucoup sur la pratique et sur le dialogue élève-professeur. Le taux de réussite est en moyenne de 91 %

Le socialisme et Cuba : tu peux y aller, toi aussi !

L'UJC, la jeunesse communiste cubaine, organise un Congrès international de la jeunesse en juillet 1997. Rebelle y sera bien sûr. Comme des dizaines d'organisation de jeunes du monde entier. Tu veux accompagner Rebelle, en savoir plus sur Cuba ? Complète ce bon et renvoie-le à Rebelle, Bd Lemonnier 171, 1000 Bruxelles.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tél. : _____ Ecole : _____

- Je veux des renseignements sur le voyage à Cuba en juillet 1997.
- Je veux être invité à l'exposé-dias du voyage à Cuba.
- Je veux en savoir plus sur le Che, Fidel et la révolution cubaine.
- Envoyez-moi le rapport du bureau politique du PCC.
- Envoyez-moi le «Reportage à la Havane» du poète turc Hikmet. (Pour les envois, joindre 2 timbres à 16 frs)

Le spectre d'un nouveau Plan global

Kris Hertogen, Thomas Gounet

A partir du 26 août, le gouvernement préparera l'application des trois lois-cadres approuvées avant les vacances par le parlement. Ces lois lui donnent les pleins pouvoirs pour attaquer la population travailleuse : nouvelles économies, sur le dos des chômeurs et des malades, réforme (entendez démolition) du système des pensions, blocage des salaires et flexibilité. Bref, un nouveau Plan global qui n'épargnera personne. Analyse des trois lois.

La première loi-cadre exprime le projet du gouvernement d'accrocher la Belgique à la construction européenne. A Maastricht, les gouvernements des pays de l'Union européenne ont décidé de rapprocher leurs économies et de créer une monnaie commune. Dans ce cadre, les déficits budgétaires ne peuvent dépasser 3% du PIB (Produit intérieur brut, c'est-à-dire la richesse créée en Belgique). Cet objectif doit impérativement être réalisé pour 1998. Mais cela a d'énormes impacts sur la politique budgétaire.

32 milliards de recettes en plus, 68 milliards de dépenses en moins

Qu'est-ce que cela représente en chiffres ?

Pour atteindre la norme de 3%, le budget belge doit épargner 60 milliards de francs. Mais, si on veut viser 2,8% par prudence, cela se monte à 80 milliards. Le gouvernement table sur une

rentrée supplémentaire dans les recettes de 32 milliards et 48 milliards d'économies dans les dépenses.

Mais ce n'est pas tout. En 1996, le gouvernement a découvert un nouveau déficit de 20 milliards dans les caisses de la Sécurité sociale. En cause : d'abord, le blocage des subsides de l'Etat; ensuite, la réduction des cotisations patronales à la Sécurité sociale, qui n'a pas été compensée. C'est donc au minimum 100 milliards qu'il faudra aller chercher dans la poche des travailleurs. Mais comment ? Là est tout le problème pour le gouvernement qui discute depuis le 26 août avec pour objectif de définir les mesures concrètes le 1er octobre.

On ne touchera pas à l'index, disaient-ils...

Quelques pistes sont déjà tracées... Au niveau recettes, d'abord. Le gouvernement prévoit d'augmenter les accises sur l'essence, le tabac et l'alcool. Ces trois

produits ne font plus partie de l'index "santé". De cette façon, une hausse des prix ne se répercute pas sur les salaires. Depuis l'introduction de ce nouvel index truqué, les travailleurs ont perdu 1,85% de pouvoir d'achat. Cette perte pourrait s'accroître avec les nouvelles mesures. On est loin des slogans démagogiques du PS et du SP selon lesquels ces partis défendent l'index. Une autre disposition serait de prolonger la non-indexation des barèmes fiscaux en 1997. Cette mesure, entamée en 1994, se traduit par une augmentation des impôts et rapporterait 20 milliards supplémentaires à l'Etat. Soit environ dix mille francs par an en moyenne par ménage. On pourrait aussi introduire une Cotisation Sociale Généralisée (CSG), à l'image de ce qui se fait en France. Cette cotisation remplacerait les différentes contributions existantes. Le gouvernement songe également à augmenter le précompte professionnel sur les salaires. Sans oublier la poursuite des privatisations. La Poste serait la première visée par

Objectif 100 milliards



Attachez vos ceintures, la rentrée sociale démarre ! Bruxelles, 23 août. Rassemblement du Comité 532, à la Bourse, 532 réunit plusieurs centaines de syndicalistes. Pour l'emploi, ils réclament les 32 heures sans perte de salaire avec la sécurité sociale, les services publics et l'enseignement, ils exigent de prendre 500 milliards dans les grosses fortunes. Plusieurs interventions ont mis l'accent sur la défense de l'unité des travailleurs contre les divisions nationalistes. C'est aux partis qui les soutiennent. Une enseignante de Liège s'indigne : «Le 28 novembre 1995, des centaines de et les enseignants pendant qu'il n'y a soi-disant pas assez de moyens pour sortir deux petites filles d'ouvriers, Julien syndicaliste renchérit : «Notre société, c'est la répression pour les travailleurs et leurs enfants et l'impunité pour les p une intervention ironique clôture : «La seule alternative du PS-SP pour les travailleurs: pour ne plus serrer la ceinture

cette mesure.

La Sécurité sociale saignée à blanc

Du côté dépenses, ensuite, c'est la Sécurité sociale qui devra fournir l'essentiel des économies. Le Premier ministre Dehaene n'a laissé planer aucun doute à ce

sujet. Il a déclaré : «aucun secteur de la Sécurité sociale ne sera épargné» (1).

Les chômeurs sont en point de mire. Les jeunes verront peut-être prolonger à un an leur stage d'attente avant de pouvoir toucher les allocations. Les mécanismes d'exclusion risquent d'être renforcés. Les chômeurs "âgés" (à partir de 50 ans) reçoivent

un supplément d'allocations dès qu'ils atteignent 55 ans. Le projet du gouvernement serait de porter cet âge seuil à 58 ans pour les cohabitants (2).

En ce qui concerne les soins de santé, les prix à payer pour les frais d'hôpitaux, de dialyse rénale et de médicaments pourraient reprendre leur chemin à la hausse. En

Les fondements de l'insécurité sociale

Les pensions particulièrement visées

La seconde loi-cadre porte sur la «modernisation de la Sécurité sociale» et vise à assurer «la viabilité des régimes légaux des pensions» (1). Les mesures concrètes devraient entrer en vigueur au plus tard le 30 avril 1997.

Le gouvernement justifie cette modernisation par les bouleversements technologiques et démographiques. Mais tout ce discours n'a qu'un seul objectif : la Sécurité sociale coûte trop cher aux patrons et ils chargent le gouvernement de la démanteler pour en faire un organisme moins coûteux.

Le travail de sape du gouvernement concerne un des piliers des recettes, celui des cotisations patronales.

Dans le projet de loi, il est expliqué que «dans un délai de cinq à six ans, le gouvernement a, entre autres, comme objectif d'adapter les cotisations sociales patronales sur celles de nos trois principaux partenaires commerciaux» (2), soit l'Allemagne, la France et les Pays-Bas.

Le gouvernement veut définir une norme de salaire indirect

Cela signifie que si les cotisations patronales baissent dans l'un ou plusieurs de ces pays, elles devront suivre cette même voie en Belgique. En conséquence,

petit à petit, le niveau des cotisations descend dans tous les pays européens. Une orientation soutenue par la Commission européenne, qui voit d'un mauvais oeil que les charges sociales s'élèvent à 40% du coût salarial en Europe contre 30% aux Etats-Unis et 20% seulement au Japon. Cela fait mauvais effet sur la compétitivité des entreprises européennes. Donc réduction.

On aboutit à deux résultats inquiétants pour les travailleurs. D'abord, une norme de salaire indirect est fixée par la loi. Le gouvernement s'offre les moyens légaux afin d'intervenir d'autorité pour empêcher toute augmentation significative des salaires.

Financement alternatif et emploi : illusions pour faire passer la pilule

Ensuite, la Sécurité sociale est remise en question faute de moyens financiers pour payer les dépenses. Les recettes de la Sécurité sociale se chiffrent à 1.372 milliards de francs. Sur ce montant, 730 milliards proviennent des cotisations patronales, soit plus de la moitié. Si celles-ci se réduisent, il ne faut pas être grand clerc pour comprendre qu'on va vers la destruction du système : on ne pourra plus payer les prestations sociales.

Pour répondre à ce dernier argument et calmer les inquiétudes syndicales, le gouvernement songe à des financements alternatifs. Mais c'est illusoire. D'abord, le financement alternatif sera payé par les travailleurs eux-mêmes. Ensuite, l'existence de ce financement est souvent hypothétique. Ainsi, le déficit de 1996 est le résultat de l'absence de financement alternatif après les cadeaux octroyés aux patrons. Le gouvernement veut aussi coupler ces avantages aux capitalistes avec la création d'emploi. Mais le bilan de l'année passée montre qu'on a diminué les cotisations sociales, alors que le chômage n'a pas cessé de progresser. Comme l'écrit

Bénédicte Vaes dans Le Soir : «Ces plans coûtent cher et ne rapportent guère» (3).

Le régime d'assistance réinstauré

Selon la loi-cadre, le principe de la sélectivité sera renforcé. On retourne ainsi progressivement au régime d'assistance. Il s'agit, selon le texte du projet de loi, «de préserver, voire d'améliorer, le niveau de vie des personnes exclusivement tributaires des allocations sociales les plus basses» (4). Mais, pour les autres...

suite en page 11

ards... sur le dos des travailleurs



2, à la Bourse, contre les lois-cadres. Le Comité salaire avec embauches compensatoires. Pour grosses fortunes et les bénéficiaires des entreprises. Nationalistes. Celles-ci profitent aux superriches centaines de gendarmes répriment les jeunes d'ouvriers, Julie et Melissa, de leur agonie». Un unité pour les patrons et les superriches». Enfin, serrer la ceinture, mettez des bretelles!».

ce qui concerne les médicaments, une mesure a déjà été prise : il n'y aura plus de remboursement pour les "préparations" des pharmaciens pour lesquels il existe un produit concurrent qui n'est lui-même pas remboursé.

(1) De Morgen, 27 juillet 1996, p.4. (2) Le Soir, 31 juillet 1996, p.3.

Les conventions collectives étouffées...

0,2 à 0,5% de marge en 1997 et 1998 : baisse relative des salaires

Pour le 15 septembre, patrons et syndicats doivent parvenir à un accord sur une norme salariale. Il s'agit de lier l'évolution des salaires belges à celle de l'Allemagne, de la France et des Pays-Bas, désignés comme «Etats membres de référence». Faute d'accord, le gouvernement imposera lui-même la norme au 1er octobre.

Sous prétexte de créer de l'emploi, cette troisième loi-cadre attaque les salaires et les conditions de travail des ouvriers et employés du privé. Le principe de base est le suivant : «La marge maximale pour l'évolution en termes nominaux des coûts salariaux belges se définit comme l'évolution attendue des coûts salariaux en termes nominaux dans les trois Etats membres de référence». On ôte ainsi aux travailleurs belges le droit d'améliorer leur salaire grâce à un rapport de forces favorable.

Dans le coût nominal, figurent non seulement les hausses des conventions collectives, mais aussi les indexations et les hausses barémiques des employés.

La loi-cadre fixe un véritable carcan sur les salaires

Comment la marge sera-t-elle calculée ? On déterminera chaque fois pour les deux années à venir la marge maximum disponible. Elle sera calculée sur base de l'augmentation prévue des salaires dans les trois pays voisins et de l'évaluation de l'augmentation passée. Ceci signifie que «la marge peut être réduite à concurrence des écarts salariaux des deux années précédentes qui auraient résulté d'une hausse salariale supérieure à l'évolution du coût salarial

dans les Etats membres de référence».

Si la hausse dans les trois pays voisins est moins élevée que prévue, la différence est retirée de la marge évaluée pour les deux années suivantes. De cette marge nominale, on retire encore l'indexation prévue et les hausses barémiques collectives existantes. Le solde devient la marge maximale pouvant encore être négociée dans les nouvelles conventions. Secteurs et entreprises ne peuvent la dépasser en aucun cas, mais on peut rester en dessous : «En effet, au niveau sectoriel, des marges peuvent être convenues qui se situent entre le seuil minimal et le maximum».

Cinq attaques très graves

• Après deux années de

blocage salarial, survient normalement un rattrapage. Les délégués établissent des revendications salariales afin de bénéficier d'une partie de l'accroissement de productivité. Dorénavant, ces revendications sont enterrées d'avance. Quelles sont les prévisions d'ailleurs quant à cette marge ? «Les premières estimations font apparaître que les salaires belges ne pourraient augmenter que de 0,2 à 0,5%. Cette marge particulièrement restreinte pourrait être utilisée sous forme de primes d'entreprise» (1). Par rapport à la productivité du travail, il y aura donc une baisse réelle des salaires.

• Cette loi rend impossible une diminution radicale du temps de travail avec maintien du salaire et embauches compensatoires. On lit dans l'exposé des motifs qu'«une diminution du temps de travail sans diminution proportionnelle du coût salarial est donc imputée sur la marge» On examinera le moyen de lier la réduction du temps de travail à «de nouvelles mesures en matière de réduction des salaires». Donc, la réduction du temps de travail se fera aux frais de la Sécurité sociale.

• «Les conséquences de nouveaux accords en matière d'augmentations barémiques doivent être imputées sur la marge disponible».

• On pourrait assister à une multiplication des expériences de participation aux bénéfices : «Les participations bénéficiaires ne sont pas intégrées dans le coût salarial et ne sont pas soumises aux normes». Mais

les participations aux bénéfices sont taxées et donnent lieu à paiement de cotisations sociales. La victoire du patronat consiste en quatre points : 1. On favorise la collaboration de classe («Ce qui est bon pour le patron est aussi bon pour moi»). 2. On aiguise la concurrence entre travailleurs (les malades ou ceux qui ne sont pas prêts à se faire rouler seront mal vus). 3. Elle est défavorable à la lutte pour l'emploi (moins il y aura de travailleurs pour se partager les bénéfices, plus chacun d'eux aura un gros pactole de ces profits). 4. Si le bénéfice baisse, le salaire baisse automatiquement.

• L'index n'est pas sauvé. Le gouvernement dispose toujours de la loi du 6 janvier 1989 lui permettant d'agir en cas de «circonstances exceptionnelles». Si le parlement constate que la position concurrentielle des entreprises belges est menacée, le gouvernement peut, dans les deux mois, intervenir sur «tous les facteurs qui déterminent la croissance nominale des revenus des salariés». L'index constitue un de ces facteurs. La nouvelle loi définit ces circonstances comme chaque situation où «l'évolution des coûts salariaux dépasse de manière inattendue celle des pays voisins».

Ce sera le cas si l'inflation augmente plus vite en Belgique que dans les trois pays voisins. Et aussi si les travailleurs des pays voisins ne parviennent pas à conserver leur pouvoir d'achat.

1. De Standaard, 24 juillet 1996.

Encore plus de flexibilité

La troisième loi-cadre introduit la possibilité d'une prépension à mi-temps à partir de 55 ans, elle prolonge le Plan Emploi jusque fin 1998 et élargit les accords d'emploi. Ceux-ci, qui réduisent les cotisations sociales de 150.000 francs par an pour toute nouvelle embauche nette, seront aussi appliqués aux «entreprises publiques autonomes» (SNCB, Poste). A partir de maintenant,

le calcul du temps de travail sur base annuelle peut être introduit simplement en modifiant le règlement de travail dans toutes les entreprises (y compris celles avec délégation syndicale) et pour tous les travailleurs qui ont «un temps partiel avec horaires variables».

Le recours au travail intérimaire est autorisé «en cas de surcroît temporaire de travail, celui-ci s'ajoutant à l'activité normale de l'entreprise». Ceci détruit la

possibilité de résistance syndicale. Avant cela, les horaires variables des temps partiels devaient être affichés cinq jours à l'avance dans les entreprises. A partir de maintenant, il suffit de les communiquer par fax. C'est un pas vers les contrats «à l'appel». Enfin, la semaine des 39 H est généralisée à partir du 1/1/99. Mais les heures supplémentaires ne comptent qu'à partir de la 41ème heure.

Les fondements de l'insécurité sociale

suite de la page 10

En ce qui concerne les allocations familiales et les congés payés, le gouvernement s'accorde le droit de rééquilibrer les prestations en fonction des revenus. De même, au niveau du chômage, les exclusions frappant essentiellement les cohabitants sont une application du principe de sélectivité.

Mieux vaut mourir debout que dans son lit... d'hôpital

Les dépenses du secteur soins de santé seront sur-

veillées étroitement. Elles ne devront, en aucun cas, dépasser une croissance annuelle de 1,5%. Mais les besoins, eux, vont augmenter de 3 à 4% l'an, du fait par exemple du vieillissement de la population. Comment concilier ces deux chiffres ? Par des coupes sombres dans les dépenses.

C'est très clair dans le cas des hôpitaux. Le texte du projet de loi affirme : «Dans les prochaines années, une importante rationalisation devra être réalisée dans les hôpitaux, non seulement via la suppression de lits ou des

journées de séjour, mais aussi via la réalisation d'un nouveau concept d'hôpital, par la collaboration et la poursuite du développement de l'hospitalisation de jour».

Mieux vaut mourir tout de suite qu'attendre sa pension

Les pensions forment un gros morceau de l'attaque contre la sécurité sociale. A tel point que ce volet est

mentionné explicitement dans le titre du projet de loi. Mais celui-ci prétend «assurer la viabilité des régimes légaux des pensions» alors qu'en fait, il les démantèle. Au nom de l'égalité entre hommes et femmes, le calcul de la pension sera effectué en 45èmes. L'âge de la pension pour les femmes sera porté à 65 ans.

Il n'y aura pas de démantèlement du principe d'assimilation des jours de chômage, de prépension ou d'invalidité à ceux de travail. Mais le mode de calcul pourra être modifié. Avec ces deux

mesures, la pension des femmes pourra être réduite de 30%. C'est l'égalité dans la misère.

«Conformément à l'accord gouvernemental, la solidarité entre tous les pensionnés, c'est-à-dire entre les grandes et les petites pensions, peut être renforcée progressivement» (5). De cette façon, on se dirige vers la fixation d'une pension de base pour tous. Et les pensions élevées sortiront du système, prenant une assurance privée que leur fourniront les capitalistes avides d'épargne. Ce qui, à terme, mettra

le système en cause, puisque les cotisants les plus importants auront disparu.

Le respect des différents régimes de pension, notamment ceux des fonctionnaires, est affirmée. Mais rien ne dit que le mode de calcul ne sera pas bouleversé.

(1) Projet de loi du 7 juin 1996. (2) Projet de loi du 7 juin 1996, exposé des motifs, p. 6. (3) Le Soir, 31 juillet 1996. (4) Projet de loi du 7 juin 1996, exposé des motifs, p. 18. (5) Projet de loi du 7 juin 1996, exposé des motifs, p. 16.

740 personnes en vacances avec le PTB à Bredene

Athmosphère de détente et de camaraderie, conférences instructives

Très chouette, le camp de Bredene. Nous avons compté 740 participants entre le 9 et le 17 août. Un sur cinq avait fait la connaissance du parti depuis moins d'un an. Un camp plein d'enthousiasme pour recharger ses batteries...

An Lenaerts, Joost Vantomme et Antonio Gomez Garcia



Libérer un réfugié politique d'une cage et enterrer ensemble le plan Vande Lanotte anti-réfugiés. Ramener des orphelins rwandais à leur village d'origine. C'étaient deux des thèmes de "Jeux sans frontières". Des épreuves spectaculaires qui ont certainement plu

autant au public qu'aux acteurs.

Des équipes de jeunes et de moins jeunes animés d'un esprit de compétition entre camarades. Dans ces jeux, on a vu certains cadres du parti à l'oeuvre d'une façon inhabituelle...



Le moment le plus émouvant ? La dernière soirée, évidemment ! Nous avons présenté la campagne "Rejoignez le PTB". Trois camarades figurant dans la petite brochure qui porte ce titre, étaient présents au camp. Liza, Marlène et Malika ont lancé un appel. Elles ont exposé leurs arguments pour demander à beaucoup de personnes de devenir membres du PTB : «Seul le Parti du Travail a une alternative à l'exploitation et à la misère du tiers monde, à la crise qui frappe de plus en plus durement les travailleurs». «Il y a place pour tout le monde dans le parti. Nous avons besoin de nombreuses forces». «Dans le parti, j'ai appris comment notre société fonctionne et comment se battre ensemble pour la changer».

Les trois camarades ont été très bien accueillies par la salle comble. Puis, ce fut le tour d'un jeune de Rebelle. A ce camp, il avait décidé de rejoindre le parti. Son argument était bref, mais puissant : «Pour moi, c'est clair, il n'y a qu'une issue au capitalisme : la révolution !». A ce moment, il a été rejoint sur le podium par un autre jeune, Kim de Liège. Celui-ci fait partie du groupe de kung fu La Mante belge et a exécuté avec celui-ci la "danse de la licorne". Kim a été en Chine pour se former, pour des concours et des démonstrations. Il a été fasciné par la Chine de Mao. Quelques mois plus tard, il recevait un tract de la Ligue anti-impérialiste s'opposant à la campagne antichinoise d'Amnesty International. C'est à ce moment

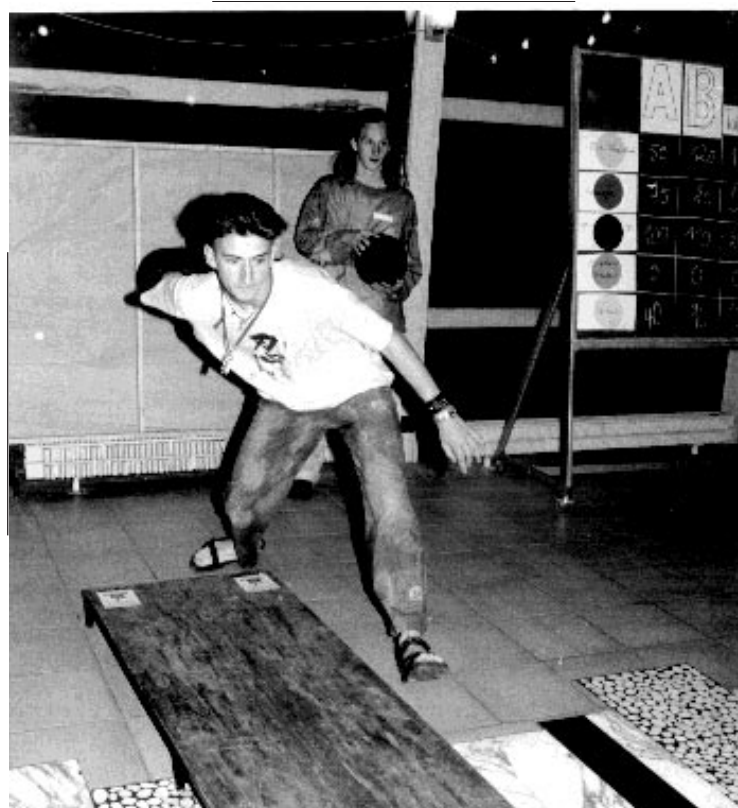
qu'il s'est abonné à Solidaire. «Moi aussi, j'ai décidé aujourd'hui d'adhérer au PTB. Pour moi, dans le kung fu, la lutte a toujours été l'aspect principal, mais surtout la lutte avec soi-même. La lutte comme aspect principal, je la retrouve dans le PTB, la lutte pour une autre société. D'où mon choix». Tonnerre d'applaudissements.

Après la représentation de kung fu, un homme vient nous trouver : «je connais le parti depuis 1968. J'ai toujours hésité, mais à présent j'ai également décidé de devenir membre».

Au total, 16 camarades ont fait ce pas. D'autres veulent encore en discuter, mais sont déjà prêts à donner régulièrement un coup de main.



"La Mante belge", groupe liégeois de kung fu, a présenté un spectacle inoubliable. "La danse de la licorne" transmet au public une impression de maîtrise de soi, souplesse, d'équilibre et de courage. A la dernière soirée du secondcamp, les enfants de ce groupe étaient également venus. "La Mante belge" travaille surtout avec des jeunes et des enfants de milieu ouvrier, elle pratique des prix démocratiques. Beaucoup de jeunes ont désiré rester en contact avec le groupe.



Un jeu de bowling, attraction du spectacle "Contrat d'avenir". Chaque cible vaut 50 milliards. Il s'agit d'aller chercher 500 milliards chez les riches.

Plusieurs équipes réussissent, et d'abord les jeunes. A Bredene, c'est dans une ambiance ludique qu'on se prépare à des luttes sérieuses.



Pour les jeunes aussi, ce fut un camp inoubliable. Et cela, il faut en remercier les nombreux participants qui se sont engagés lorsqu'il est apparu que l'accueil des enfants n'était pas bien organisé (les Pionniers, l'organisation des enfants, avaient leur propre camp

au même moment, avec leurs moniteurs bien sûr !).

Ce fut d'ailleurs un point fort du camp : pour chaque petit boulot, on trouvait immédiatement des volontaires. L'ambiance était aussi faite d'esprit collectif.



Chants, danses, sport, foot, jeux de plage, réalisation de montages de photos, rédaction d'articles pour Solidaire, initiation à la mise en page : chaque après-midi, les ateliers offraient un fameux choix.

Et celui qui voulait se payer une petite sortie en famille pouvait opter pour le farniente sur la plage. Enfin, du moins la seconde semaine. Parce que la météo de la première...



Le "Créacamp" ? Super ! On avait cinq ateliers : danse, musique, poésie, peinture, BD. Une semaine de travail collectif pour préparer un spectacle, cela doit donner de bons résultats !



L'atelier de peinture a pris comme point de départ le "montage de photos", une forme d'art inventée

dans les années 30 par John Heartfield, communiste allemand. Comme lui, nous voulons forger

un art qui soit une arme contre le capitalisme et le fascisme.

Merci, j'ai été fort impressionné

Delft, 14 août 1996
Cher camarade,

Puisque je n'ai pas pu le faire à mon départ, je voudrais par cette lettre vous remercier, ainsi que les autres membres de la direction du camp, pour ces quatre jours réussis à Bredene. Ce qui me frappe, moi communiste néerlandais (membre du NCPN), chaque fois que je suis en contact avec votre parti, c'est l'ambiance enthousiaste et alerte qui y règne. Tout comme l'ouverture avec laquelle vous abordez les gens. Outre les gens que j'ai rencontrés précédemment, j'ai aussi établi de nouveaux contacts.

Par ailleurs, je voudrais complimenter ceux qui ont introduit les différentes conférences que j'ai suivies pour leur excellent travail. Les conférences étaient d'un très bon niveau. Surtout celle de Bert et Rita sur les Philippines et celle d'Herwig sur la deuxième mort des antifascistes

en Allemagne, qui s'associait très bien avec la visite à Oostduinkerke. Une visite qui m'a fort impressionné et qui montre que nous devons rester très vigilants face au monstre qui s'appelle fascisme.

Comme on me l'avait dit, c'est effectivement comme si on faisait le plein politiquement dans une atmosphère détendue. Bien dommage que nous devions (encore) nous passer d'une initiative semblable aux Pays-Bas. J'espère qu'à terme, nous pourrions organiser quelque chose de similaire dans notre pays, suivant votre exemple. Je regrette que vous deviez quitter Bredene. J'espère vraiment que vous trouverez un autre endroit pour que je puisse être des vôtres l'an prochain. Encore tous mes remerciements et à bientôt, j'espère. Salutations,

W.M.,
Delft, Pays-Bas



Une visite aux tombes des résistants exécutés à cause de la trahison d'Irma Laplasse, une rencontre avec Jeanine Ureel, fille d'un de ces résistants, et son mari. Près de 80 participants. Tout le monde était d'accord : «Voilà la sorte d'activités que le parti doit organiser plus souvent». «Quand on est confronté concrètement à ces faits, à ces gens,

on est saisi, on y accorde bien plus d'importance». Quelqu'un ajoute : «Jusqu'à présent, je ne m'occupais pas de cette affaire Laplasse, mais à présent, je vois l'importance de la lutte contre l'amnistie». Une dame explique que la visite l'a beaucoup touchée, qu'elle et son mari ont décidé de revenir ici avec leurs amis et de

raconter tout ça. Au deuxième camp, la visite a été plus concrète et mieux préparée. En général, le second camp a été meilleur, nous avons pu tirer certaines leçons des erreurs du premier. C'est rare dans notre travail militant de pouvoir recommencer séance tenante la même activité et de la corriger immédiatement.

Participez au concours photo de la Ligue Anti-impérialiste !

Voulez-vous voir une de vos photos dans le calendrier 1997 ?

La Ligue Anti-impérialiste et Médecine pour le tiers monde préparent un superbe calendrier. Vous pouvez aussi y participer.

Vous avez voyagé dans le tiers monde ? Plongez dans vos albums et recherchez vos meilleures photos. Un paysage paradisiaque, un gros plan d'un enfant souriant ou d'un vieillard épuisé, une scène de la misère quotidienne... A vous de choisir.

Que devez-vous faire pour participer ? C'est simple. Envoyez votre photo (couleur) ou votre dia à l'adresse ci-dessous. Mentionnez

en annexe ou au verso le pays, une brève description de la photo et bien sûr vos nom, adresse et numéro de téléphone.

Les photos doivent nous parvenir avant le 16 septembre. Un jury spécialisé sélectionnera les douze meilleures. Ensuite, les photos vous seront renvoyées. Les bénéfices de la vente du calendrier seront versés au projet "Un village pour des enfants" au Rwanda, dont nous vous parlerons dans Solidaire.

Si votre photo est sélectionnée, vous en serez averti et vous

Quelques jours de congé en vue ?

Vous n'êtes pas parti en voyage mais vous voulez participer à notre concours photo 1997 ? Une solution : partir avec Contact et Culture. Avant la fin de l'année, quelques destinations lointaines sont au programme : Afrique du Sud/Zimbabwe (1 octobre), Moscou/Léningrad (5 octobre), Sénégal (25 octobre et

19 décembre), Rwanda (20 décembre), Irak (22 décembre), Cuba (22 décembre) et Maroc (en préparation).

Information ? Adressez-vous à Contact et Culture, rue Royale 247, 1210 Bruxelles. Tél. 02/217.08.30.

Et n'oubliez pas d'emporter votre appareil photo !



Maisons construites dans le style traditionnel, République Populaire Démocratique de Corée.

recevrez, en plus du calendrier, une carte d'entrée gratuite pour la journée de solidarité avec Cuba,

organisée par Initiative Cuba Socialista (valeur 450 F), qui aura lieu le 12 octobre.

Envoyez votre photo à la LAI, Concours photo, rue de la Caserne 58, 1000 Bruxelles.

Emeutes du pain en Jordanie

Des centaines de militants communistes et progressistes arrêtés

Luc Van Cauwenberghe

Des manifestations de masse ont éclaté dans plusieurs villes de Jordanie la semaine dernière, suite à la décision du gouvernement de supprimer les subsides pour le pain et d'augmenter le prix de la farine et d'autres céréales de 300 %. La moitié des Jordaniens vivent déjà en-dessous du seuil de pauvreté. Le Parti communiste jordanien nous a adressé un communiqué. Il précise que «ces mesures sont dictées par le FMI, pour imposer ses "plans d'ajustement structurels" (plan d'austérité), connus partout dans le monde pour leurs

effets catastrophiques sur le niveau de vie des peuples. Une majorité de parlementaires se sont opposés à cette politique. La totalité des syndicats, tout comme les associations de femmes et d'étudiants, ont alors envahi les rues et entamé des grèves, des sit-in et des manifestations. Des pétitions circulent et un comité a été mis sur pied, regroupant 11 partis politiques, 23 députés, les syndicats et les associations. Il exige le retrait des mesures. Dans le sud de la Jordanie, la région la plus pauvre, les manifestations ont tourné à l'émeute. La répression violente menée par le gouvernement a fait

de nombreux blessés. On a envoyé l'armée dans la ville de Karak et imposé le couvre-feu.» Le gouvernement est occupé à arrêter, dans tout le pays, des centaines de militants et cadres du Parti communiste jordanien, du parti Baas et du Hached (proche du Front Démocratique pour la Libération de la Palestine). (1) Le Parti communiste jordanien lance un appel à tous les partis communistes du monde afin qu'ils mènent une campagne pour la libération de ses membres et des autres détenus. Le roi Hussein a signalé que les intégristes ne sont nullement visés

par ces arrestations. Alors que le peuple se soulève contre les mesures imposées par l'impérialisme, ceux-ci deviennent des alliés du pouvoir. Le roi est par ailleurs vivement critiqué pour ses accords avec Israël et pour sa politique anti-irakienne.

Pour le FMI, tout va bien

La vague de répression lancée par le monarque a reçu les félicitations du FMI. Le 22 août, celui-ci a débloqué 60 millions de dollars pour la Jordanie. «La Jordanie

continue de faire des progrès impressionnants dans son programme d'ajustement structurel et de réformes économiques», estime Mohamed Le-Erian, du département pour le Moyen-Orient du FMI. Il ajoute : «La croissance a atteint un rythme élevé, l'inflation est contenue et les réserves en devises ont augmenté.» Et il ose prétendre que le pays «a renforcé le système d'aide sociale pour assister les pauvres et les segments vulnérables de la population qui ont été affectés» par le programme d'ajustement structurel.

1. Le Monde, 22.8.96. 2. AFP, idem.

Mustapha, étudiant à l'ULB, en prison au Maroc

Mustapha Ben Ali, étudiant en troisième cycle en philosophie à l'Université Libre de Bruxelles (ULB) a été condamné à un an de prison au Maroc. L'Union nationale des étudiants du Maroc (UNEM) a réalisé un tract en soutien à Mustapha, dont voici des extraits.

«En juin, des jeunes ont manifesté dans les rues de Tanger, suite à

l'appel à la grève générale lancé par les syndicats. Ils revendiquaient le droit au travail. Les forces de l'ordre ont tiré dans les tas. Ce fut un massacre.

Alors que les touristes jouissaient du beau soleil du Maroc, une vague d'arrestations et de poursuites policières ont touché les étudiants. Mustapha Ben Ali a été arrêté au commissariat de police le 16 juillet,

alors qu'il venait y chercher un document administratif indispensable pour l'obtention de son visa pour étudier en Belgique. Il a été condamné le 24 juillet à un an de prison et à une amende. Cette condamnation est en réalité due à ses activités syndicales antérieures à l'université de Fès. Il est incarcéré dans la même cellule qu'un de ses camarades, Nouredine Jarir. D'autres étudiants, également ad-

mis en troisième cycle à l'ULB, sont aussi privés de passeport. Nous dénonçons ces pratiques antidémocratiques du régime marocain qui prive les jeunes d'un emploi, les empêche de poursuivre leurs études et sanctionne sévèrement toute activité syndicale. Nous lançons un appel à l'opinion publique démocrate en Belgique pour qu'elle soutienne les jeunes et les détenus politiques. Nous

soutenons la lutte des femmes, des travailleurs et des militants des droits de l'homme au Maroc.

Nous continuons la lutte pour la levée de l'interdiction de fait de l'Unem, contre les plans de réforme de l'enseignement dictés par les institutions financières mondiales et pour la libération de tous les prisonniers politiques au Maroc.»

Cuba publie une revue théorique

La nouvelle arme pour combattre le néo-libéralisme

Le capitalisme règne sur le monde. Il inonde la terre de la pensée unique. Tous les territoires sont occupés. Tous ? Non, à Cuba, une île résiste. Elle veut partir à la contre-offensive. C'est dans ce cadre qu'elle relance sa revue théorique, "Cuba Socialista".

Pol De Vos

Le parti communiste cubain a décidé de reprendre la publication de "Cuba Socialista", sa revue théorique, après une interruption de cinq ans. Fondée il y a 35 ans, elle a été publiée jusqu'en 1967. Elle a reparu de 1981 à 1990. Elle ressort à présent en édition trimestrielle.

Les éditeurs déclarent que «la réalité d'aujourd'hui impose à notre parti une responsabilité historique face au courant de droite qui traverse le monde et veut désarmer le marxisme. Pour cette raison, nous devons défendre et développer la théorie et la pratique révolutionnaires. Notre insertion dans l'économie internationale ainsi que les investissements étrangers ne constitueront jamais une ouverture à une «invasion idéologique» qui nierait nos principes fondés sur Marti et sur Marx. (...) Cette revue est avant tout destinée aux cadres et aux militants révolutionnaires, à ceux qui veulent se former politiquement et idéologiquement. Nous sommes convaincus de son utilité pour tous ceux qui, de par le monde mais surtout en Amérique latine, veulent connaître et étudier les expériences de la révolution cubaine et ses problèmes.

Nous avons comme objectif la diffusion des expériences de la révolution cubaine, en présentant les problèmes et en lançant la discussion. Nous sommes également ouverts à d'autres expériences révolutionnaires. Nous espérons que nos lecteurs exprimeront leur opinion et qu'ils nous transmettront leur contribution». Voici un aperçu des articles de ce premier nouveau numéro...

«Le capitalisme relègue la démocratie au royaume des légendes»

Ricardo Alarcón de Quesada, ancien ministre des Affaires étrangères, est président de l'Assemblée nationale du Poder Popular (Pouvoir populaire), le parlement cubain. Sous le titre «Cuba et la lutte pour la démocratie dans le monde d'aujourd'hui», il explique : «La marée du soi-disant néo-libéralisme n'a rien de nouveau. Il n'est rien d'autre que la vieille version brutale du capitalisme le plus agressif. Il démontre la voracité du capital, qui s'imagine qu'après l'effondrement de l'Union soviétique, la lutte des peuples est terminée et que la fin de l'Histoire est annoncée. (...) Dans ce contexte, on veut imposer au monde entier la "démocratie représentative»

comme dogme universel. L'énorme matraquage de cette propagande continue donne l'impression d'une grande offensive, alors qu'il s'agit d'une attitude défensive : le capitalisme tente désespérément de limiter la démocratie à quelques aspects formels, pour la reléguer au royaume des légendes».

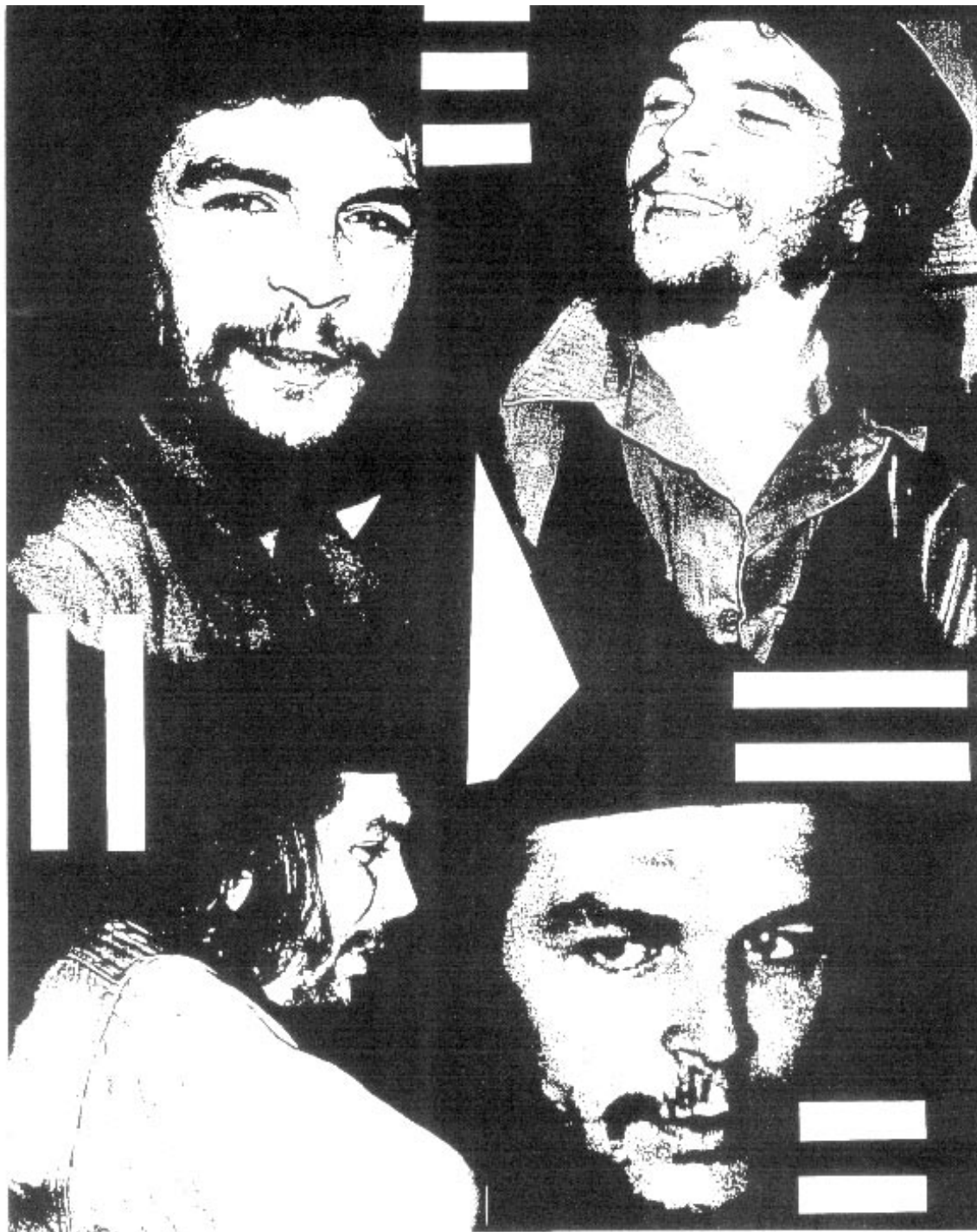
Cet article décrit la pratique de la démocratie cubaine, continuellement à la recherche de nouvelles formes de participation populaire. «Les liens étroits entre l'activité parlementaire et le travail des syndicats et des autres organisations sociales est une caractéristique essentielle de notre système. Nous voulons continuer à la développer de manière conséquente».

Alarcón démasque les revendications de "démocratisation" posées par les États-Unis en comparant la situation cubaine à celle des États-Unis où, selon une enquête du journal américain Washington Post, 40% de la population ne connaît pas le nom du vice-président et où 5% de la population seulement est informée de manière valable.

Les Etats-Unis contre Cuba : de la confrontation au sabotage

Fernando García Bielsa est fonctionnaire au département des Affaires étrangères du Comité central. L'hypothèse principale de son article «Continuité et discontinuité de la politique des États-Unis vis-à-vis de Cuba» est qu'on assiste à un glissement de la stratégie américaine : d'une politique de confrontation à une politique de sabotage. Les États-Unis se rendent compte que Cuba tient tête à l'ancienne stratégie. L'auteur examine comment les États-Unis tentent d'utiliser la "société civile" pour miner le régime. Il montre que la société civile socialiste est la base naturelle de la révolution cubaine. C'est précisément pour cette raison que l'Occident juge la société civile cubaine «pas assez indépendante». L'analyse de Bielsa permet d'identifier le caractère de classe du concept de "société civile". Les États-Unis ne sont pas seuls à mener cette politique subversive, précise l'auteur. L'Europe poursuit les mêmes objectifs, utilisant à cet effet les Organisations Non Gouvernementales.

Le troisième article, celui de Francisco Brown Infante, du Centre pour les Études européennes, porte sur les «Transformations post-socialistes en Europe centrale et orientale». Malheu-



L'«Initiative Cuba Socialista» organise sa journée annuelle de solidarité avec Cuba, samedi 12 octobre, à l'ULB. La présence de deux «grandes dames» cubaines vient d'être confirmée : celles d'Ana Fidelia Quirot (médaillée d'argent aux 800 m à Atlanta) et de Magda Alvarez Suarez (membre de la direction de la Fédération des Femmes cubaines).

reusement, il n'est pas du niveau des deux précédents.

L'Europe de l'Est victime du néo-libéralisme ou du capitalisme ?

L'auteur se fonde sur des chiffres intéressants concernant l'évolution de la production économique, l'inflation, le chômage. Mais sa thèse centrale est «que la situation économique se redresse progressivement, mais que la situation sociale n'a pas réussi à lui emboîter le pas». Ce sera le grand défi à relever, considère-t-il. A aucun moment, il n'analyse les contradictions croissantes dans le développement du capitalisme en Europe de l'Est. «Il y règne une culture de conflit plutôt que de négociation entre gouvernement et opposition. Dans cette situation, il sera difficile d'atteindre le consensus nécessaire entre les différents acteurs de la vie politique qui doivent permettre de gouverner». Mais le consensus est-il souhaitable dans des pays recolonisés par l'impérialisme ?

«Il sera nécessaire de formuler une alternative au néo-libéralisme qui domine aujourd'hui, une alternative qui met davantage l'accent sur les aspects sociaux et qui combat — ou du moins qui endigue — l'appauvrissement croissant de larges parties de société ainsi qu'à l'inégalité croissante». Mais l'adversaire, est-ce le néo-libéralisme ou la dictature du capital ? Pourquoi l'auteur ne parle-t-il pas des guerres civiles, des interventions impérialistes ouvertes et larvées ? Au contraire, le responsable cubain donne un point de vue conciliant vis-à-vis de l'Europe occidentale : «Au milieu de cette concurrence terrible avec les

deux grands autres pôles économiques mondiaux, les États-Unis et le Japon, l'Union européenne manifeste peu d'enthousiasme pour porter seule le poids de l'incorporation des pays d'Europe de l'Est dans ses structures». C'est une thèse social-démocrate. L'Europe impérialiste est bel et bien à l'avant-garde de la recolonisation à l'Est.

Cet article ne répond pas à l'objectif affiché de la revue : combattre la grande offensive idéologique menée par la bourgeoisie mondiale. Il est une expression de la tendance social-démocrate et révisionniste, présente à Cuba.

Pour s'abonner...

Dans le numéro d'octobre de **Solidarité Internationale**, quelques-uns de ces articles seront publiés intégralement.

L'abonnement annuel à **Solidarité Internationale** coûte

750 F. Si vous souhaitez vous abonner à **Cuba Socialista** (uniquement en espagnol, trimestriel, 250 F/an), vous pouvez le faire via le secrétariat de la Ligue Anti-Impérialiste (tél. : 02/513.53.86).



Une lutte à mort contre l'Europe des frontières fermées

Marianne Martin, Danny Claes et Claude Yande depuis Parijs

Dans le cadre des accords de Schengen, les gouvernements européens copient leurs lois et mesures respectives les plus répressives. Le combat des 300 sans-papiers à Paris est exemplaire. Ils exigent la régularisation du séjour de tous les clandestins. Leur grève de la faim a forcé l'admiration de nombreux Français, immigrés, syndicalistes, artistes et simples gens. Le mouvement antiraciste en Europe et en Belgique peut prendre exemple de cette unité.

Intervention nazie de la police française contre les sans-papiers

Le professeur Albert Jacquart : «Nous entrons dans une période de fascisme»

La France est en état de choc depuis l'intervention brutale de centaines de policiers contre les sans-papiers de l'église Saint-Bernard, le 23 août. 300 personnes ont été emmenées avec une violence bestiale. «Nous entrons dans une période de fascisme», déclare le professeur Albert Jacquart, membre du comité de soutien. Solidaire était sur place. Voici le récit de trois jours de lutte antifasciste à Paris.

Les sanctuaires pris d'assaut, comme du temps des nazis

Judi 22 août, 20 heures. «Le gouvernement a soumis sa politique au Conseil d'Etat qui lui a donné raison sur tous les points», déclare le premier ministre Juppé, au journal télévisé de TF1. Il poursuit : «Les grévistes de la faim sont en infraction avec la loi et la loi doit être appliquée. Si le gouvernement acceptait leurs revendications, la cohésion de la société française serait menacée. Le gouvernement est intervenu de manière humaine mais avec fermeté pour résoudre les problèmes.» C'est le même langage que celui du Front National qui exige que le gouvernement «nettoie le pays» et agisse avec fermeté.

A l'église Saint-Bernard, quelques centaines de personnes se réunissent puis passent la nuit dans l'église et les rues des environs. Tout est tranquille... Le calme avant la tempête. Je suis réquisitionné par les activistes : «Tu as l'air costaud, tu ferais bien de participer au service d'ordre.» Le plan est très simple, naïf même : si la police arrive, nous formons un cordon humain devant l'entrée, pendant que les cloches sonneront pour appeler les gens à venir protéger l'église.

Vendredi 23 août, 7h10. Branle-bas de combat. Le poste d'observation nous avertit de l'arrivée de la police. En un rien de temps, ils sont partout. 1.500 policiers, dont 500 hommes de la section anti-émeute,

couperont d'emblée l'accès aux habitants du quartier, avertis par les cloches. Ils se fraient un chemin à travers les activistes à coups de crosse de fusil, d'aérosols et de gaz lacrymogènes. Puis ils prennent d'assaut l'église. Le prêtre lit un poème de Martin Luther King : «J'ai fait un rêve...» Ce rêve vole en éclat sous les haches et les masses qui détruisent les portes de l'église; sous les coups des crapules au casque noir qui lancent des gaz lacrymogènes dans l'édifice, traînent femmes et enfants et les jettent dans des bus. C'est la police nationale. Elle agit impitoyablement, sans sourciller, avec des agents entraînés à frapper le peuple. Les églises sont des refuges. Les seuls qui ont osé prendre d'assaut ces sanctuaires pour réfugiés sont les nazis, lorsqu'ils ont attaqué les synagogues. Les gens crient : «Aujourd'hui Saint-Bernard, demain le Vel-d'hiv !» Le Vél(odrome)-d'hiv(er) a été utilisé par les nazis un soir d'été comme lieu de rassemblement des juifs, avant leur déportation vers les camps d'extermination.

Le quartier de la Goutte d'Or, autour de l'église est épuré par la force militaire, les occupants sont embarqués en bus vers le fort de Vincennes, camp de concentration solidement surveillé. L'église est occupée par la police.

A Paris et ailleurs, un courant de désobéissance civile se développe depuis quelques semaines. Les syndicats du personnel de la navigation aérienne refusent de collaborer à l'expulsion des sans-papiers. Le personnel soignant déclare qu'il protégera les grévistes de la faim admis à l'hôpital. Le gouvernement réplique en faisant appel à l'armée, qui attaque les syndicats et les antifascistes. A l'aéroport d'Evreux, un appareil militaire est préparé pour déporter des réfugiés. Les grévistes de la faim sont rassemblés dans des hôpitaux militaires. Les manifestants scandent : «Chirac, Pétain, même combat !» Pendant la Seconde Guerre mondiale, sous la direction de Pétain, l'armée s'est mise entièrement au service de



A coups de crosse de fusil, d'aérosols et de gaz lacrymogènes, les policiers anti-émeutes pénètrent dans l'église Saint-Bernard, pour en chasser les occupants.

l'Allemagne nazie.

Deux journées de manifestations ininterrompues

Dans le quartier de la Goutte d'Or, des accrochages opposent les immigrés à la police. De l'église, des gens crient : «Français !» «Immigrés !», répondent les immigrés dans les rues. Et tous reprennent en chœur : «Solidarité !» Des heures durant. Finalement, les activistes sont évacués du quartier par la police. Les antifascistes ont aussi de faux amis. La direction du PS et du PC entrent en scène. A midi, leur mot d'ordre est : il faut quitter le quartier de la Goutte d'Or, sinon il y aura des accrochages entre la police et les immigrés. A 18 heures, nous nous rassemblons sur la place de la République. Une manifestation de 7.000 personnes. Le PS, les têtes de file du PC et SOS-Racisme tentent de prendre la tête de la manifestation. Leur objectif est de faire une courte manifestation

symbolique «pour contraindre le gouvernement à négocier». Mais les Maliennes les dépassent, en scandant : «Des papiers pour tous, liberté pour les occupants». Mais à la fin du cortège, quelques manifestants scandent : «A Vincennes !» Des centaines de gens sont enfermés au camp de Vincennes, il faut les libérer. 4.000 manifestants prennent la direction du Bois de Vincennes, à six kilomètres de là. Ils sont rejoints par des jeunes immigrés des banlieues de Paris. Jusque tard dans la nuit, ils s'attaqueront aux gendarmes qui encerclent le camp.

Samedi 24 août. Nous nous rassemblons au tribunal. Le gouvernement va en référé pour condamner occupants et activistes. Les avocats des occupants sont démunis : ils ne reçoivent pas d'information et n'ont pas le droit de voir les détenus.

Au cours de leur travail d'enquête, ils découvrent les preuves que la police fabrique de fausses accusations contre les activistes. Toute la journée, on scande autour du

palais de justice : «Justice nulle part, police partout».

Samedi soir, un avion militaire quitte Evreux, à 100 km de Paris. A bord, des réfugiés en provenance du Sénégal, du Zaïre et du Mali. Combien d'occupants parmi eux ? Personne ne le sait. Des centaines d'activistes tentent de briser le cordon militaire pour atteindre les pistes. La lutte se développe au niveau international. Au Sénégal, les ouvriers de l'aéroport de Dakar refusent d'approvisionner «l'avion de la honte». Le personnel français se joint à l'action. L'avion reste cinq heures au sol.

Dimanche 25 août. Sous la pression des actions et de l'opinion publique, le gouvernement relâche la majorité des occupants. Au théâtre de la Cartoucherie à Vincennes, une coordination de plus de 60 organisations se réunit pour établir un nouveau plan d'action. Des quatre coins du pays arrivent des témoignages de soutien. Des manifestations ont lieu dans différentes villes de France. La lutte continue.



Le PS, la direction du PCF et SOS-Racisme manifestent pour «contraindre le gouvernement à négocier». Mais les Maliennes les dépassent en scandant : «Des papiers pour tous, liberté pour les occupants».

EN BREF

Vande Lanotte affame les réfugiés

En Belgique, le "socialiste" Vande Lanotte organise la chasse aux sans-papiers. Pendant que Juppé en France veut déporter 20.000 réfugiés par an, Vande Lanotte veut en expulser 15.000, alors que la Belgique est six fois moins peuplée ! Sa tactique consiste à les affamer. De plus en plus de réfugiés se voient refuser l'aide sociale du CPAS sous prétexte qu'ils sont "clandestins".

Vande Lanotte veut forcer les réfugiés à se regrouper dans des centres d'où il peuvent être aisément déportés. "Frontières Ouvertes" appelle à une vive réaction. Il s'agit d'abord de rompre l'isolement des victimes pour organiser la riposte. Si vous connaissez des réfugiés dans cette situation, signalez-le à Frontières Ouvertes, Chaussée de Haecht, 276, 1030 Bruxelles. Tél. : 02/245.84.11.

Solidarité avec les sans-papiers

"Frontières Ouvertes" a rendu visite à deux reprises aux sans-papiers de Paris, pour témoigner sa solidarité et s'inspirer de leur lutte. Le vendredi 6 septembre à 20 h, "Frontières Ouvertes" organise une soirée de solidarité avec les "sans-papiers" de France au Centre International, boulevard Lemonnier, 171 à Bruxelles.

Syndicalistes contre les charters

Les syndicats d'Air France et d'Air Inter protestent vivement contre les déportations d'immigrés. Dans un communiqué, ils déclarent : «Lors des expulsions par avion, les forces de police n'hésitent pas à bâillonner, menotter, scotcher au siège des personnes qui refusent leur embarquement. Les commandants de bord peuvent refuser l'embarquement en tant que responsables de la sécurité des vols, s'ils estiment qu'un passager présente un risque quelconque.

Nos organisations syndicales refusent toute utilisation par le gouvernement des appareils du groupe Air France et de ses personnels, pour cautionner cette politique, notamment dans les jours qui viennent concernant les sans-papiers de Saint-Bernard.

Les sans papiers en lutte pour leur dignité, pour le droit de continuer à vivre et travailler en France ne sont pas les fauteurs de chômage; ne seront pas des boucs émissaires pour les salariés. Contrairement à ce qu'il affirme, l'extrême fermeté dont prétend faire preuve M. Debré (ministre de l'intérieur) ne peut qu'aller dans le sens du Front National, qui en demandera toujours plus.»

De la Commune de Paris aux sans-papiers

Contact et Culture organise un voyage à Paris ces 7 et 8 septembre, sur les traces de la Commune de Paris, l'insurrection populaire qui a secoué la France voici 125 ans. Au programme : Montmartre, l'Arc de Triomphe, la Concorde, le Louvre, Notre Dame, l'Hôtel de ville, la place de la Bastille... Mais aussi une visite du musée Carnavalet, une rencontre avec les «Amis de la Commune», avec des syndicalistes de Paris et bien sûr avec les sans-papiers de l'église Saint-Bernard.

Le voyage coûte 2.900 F. Ce prix comprend le voyage en car, le logement et les petits déjeuners. Départ le samedi 7 septembre à 7 heures (Bruxelles). Retour le dimanche soir vers 22 heures (Bruxelles). Intéressé ? Contactez le plus vite possible Contact et Culture, rue Royale 247 à 1210 Bruxelles. Tél. : 02/217.08.30, Fax 02/217.54.58.

Cinq mois de lutte contre l'Etat français

«C'est la mort ou bien la vie, avec les papiers»

Depuis le 18 mars, 300 sans-papiers mènent un combat exceptionnel contre l'Etat français pour obtenir la régularisation de leur séjour. Expulsés une première fois de l'église Saint-Ambroise qui les abritait, ils avaient trouvé refuge dans les locaux de la CFDT-cheminots, puis dans le théâtre de la Cartoucherie de Vincennes avant d'occuper l'église Saint-Bernard, dans le quartier populaire de la Goutte d'Or à Paris.

Dix d'entre eux ont entamé une grève de la faim le 28 juin. Le 15 août, au 42e jour de grève, Lamine, très affaibli déclare : «C'est la mort ou bien la vie, avec les papiers.» Les grévistes étaient prêts à aller jusqu'à la mort avant que 1.500 CRS ne les arrachent brutalement de l'église Saint-Bernard le 23 août.

Les sans-papiers ont refusé que leurs dossiers soient traités au cas par cas. Résidant souvent depuis une dizaine d'années en France, ces hommes et ces femmes sont, dans certains cas,

des parents d'enfants français, mais la majorité d'entre eux sont des déboutés du droit d'asile. La plupart travaillait régulièrement en France avant que les lois Pasqua (du nom de l'ancien ministre de l'intérieur) ne les jettent dans l'illégalité.

Emmanuelle Béart, enchaînée à un gréviste de la faim

A la Goutte d'Or, les 300 sans-papiers jouissent d'un grand soutien de la population. Un petit commerçant algérien nous confiait : «Après la fermeture, je viens à l'église Saint-Bernard. Cette lutte est la nôtre, le gouvernement français s'attaque à tous les travailleurs et aux immigrés en particulier. Pour nous le regroupement familial est devenu impossible. Avec les nouvelles lois, il faut fournir des preuves d'un logement décent, de revenus quasi impossibles à atteindre.» Le 19 août, vers 6h

du matin, lorsque la cloche de l'église les a avertis que les CRS s'approchaient, les habitants du quartier se sont rassemblés en masse pour fermer l'accès à l'église. Chaque soir, à 8 h et chaque matin à 4 h, des centaines de gens affluaient pour occuper les rues autour de l'église. David, un jeune ouvrier d'un bureau de poste tout proche, a passé ses nuits dans la rue devant l'église pour s'opposer aux expulsions. Une dame âgée de la banlieue parisienne a dormi aux côtés de femmes africaines sur le point d'accoucher. Deux bébés sont nés dans l'église Saint-Bernard. Des personnalités comme Monseigneur Gaillot et l'actrice Emmanuelle Béart, ont aussi dormi dans l'église. Ils s'enchaînaient chacun à un des grévistes de la faim pour empêcher son rapatriement. 150 intellectuels ont déclaré offrir l'hospitalité à un des sans-papiers jusqu'au moment où tous auraient obtenu leur papiers. Enfin, une centai-

ne de personnes, Français et immigrés, s'activent chaque jour sous la direction d'un comité pour organiser le ravitaillement, les contacts avec la presse, le nettoyage, la surveillance médicale, le service d'ordre.

Soixante organisations antiracistes soutiennent leur lutte. Dans plusieurs villes de France, des grèves de la faim ont éclaté. Des sections syndicales entières ont pris position en faveur des illégaux. Ainsi les syndicats des aéroports — de la CFDT à la CGT — ont adressé une lettre au président d'Air France où ils affirment que leurs affiliés ne participeront pas aux expulsions d'étrangers clandestins. Les sans-papiers ont aussi obligé l'Etat français à montrer devant les caméras de la télévision sa politique de répression et d'expulsion, politique qu'il pratique chaque jour dans l'ombre comme tous les gouvernements "démocratiques" de l'Europe de Schengen.

Trois enfants déportés par la gendarmerie belge !

Trois enfants de 7, 11 et 15 ans, en provenance d'Algérie, ont été refoulés à leur arrivée à l'aéroport de Gosselies, le 25 août. Ces enfants résident légalement en France depuis leur naissance. Ils revenaient de vacances et devaient rejoindre Paris en voiture. Les gendarmes déclarent que les enfants n'étaient pas munis des documents exigés depuis les accords de Schengen. Leurs parents, qui les attendaient à l'aéroport, n'ont même pas eu l'occasion d'expliquer que les enfants sont de nationalité française. «Pas

de preuves», réplique le ministre de l'intérieur. (1) Un coup de fil à l'ambassade de France aurait pourtant suffi. Arrivés à 3h du matin, les enfants ont dû dormir à même le sol de l'aéroport, avant d'être embarqués à bord d'un avion vers l'Algérie. Ils devront faire un détour de 5.000 km pour se rendre en France, à 56 km de Gosselies !

Ce n'est pas la première fois que les gendarmes expulsent des personnes en transit vers la France. «On a atteint un sommet de l'inhumain», affir-

ment certains responsables de l'aéroport. (2) Une fillette a été expulsée de la même façon le 23 août, de même qu'un bébé de 15 mois il y a 15 jours.

La loi interdit pourtant les expulsions d'enfants. Il ne s'agit pas d'expulsion, répliquent les gendarmes, mais de "refoulement" ! Les travailleurs de l'équipe de nuit de l'aéroport étaient scandalisés «Ici, ils foutent la merde, mais pour retrouver Julie et Mélissa, on ne les a pas vus !»

Depuis juin, la compagnie Air Algérie, interdite dans les

aéroports parisiens, utilise l'aéroport de Gosselies (Charleroi-Sud). De nombreux voyageurs du nord de la France transitent ainsi par la Belgique, plus proche que les aéroports du sud de la France, encore desservis par Air Algérie. Air Algérie a menacé de supprimer ses vols à destination de Gosselies, ce qui représenterait une perte importante pour l'aéroport régional, qui accueille jusqu'à cinq vols par jour de la compagnie algérienne.

1. De Morgen, 26 août 1996. 2. Agence Belga, 25 août 1996.

Corée du Sud : 15.000 policiers à l'assaut de l'université

Les étudiants manifestaient pour l'unité et l'indépendance de la Corée

Les étudiants de l'université de Yonsei, à l'ouest de Séoul, ont résisté pendant huit jours à l'encerclement de leur campus. Ils manifestaient pour la réunification de la Corée, contre la présence de 37.000 soldats US et pour l'abolition de la "loi sur la sécurité nationale", qui interdit tout contact avec le Nord.

Catherine Dijon

Après une semaine de siège, les forces anti-émeutes sont passées à l'attaque le 20 août à 5h40 du matin. Elles sont entrées avec des blindés dans le campus pendant que des hélicoptères bombardaient les bâtiments avec des gaz lacrymogènes puissants. Une "équipe spéciale antiterroriste" a été déposée par hélicoptère sur le toit d'un bâtiment. Les étudiants, arborant le slogan «La Corée est une» sur leur T-shirt, ont résisté en lançant des pierres et des chaises derrière des barricades de fortune. Mais après deux heures de résistance, 1.500 étudiants épuisés et affamés ont agité des drapeaux blancs. L'assaut a été extrêmement violent. Un photographe britannique a vu plusieurs étudiants entraînés hors de l'immeuble, en sang, les yeux atteints par les gaz lacrymogènes. Sept étudiants ont été vus gisant sur le sol. Rassemblés à l'extérieur du campus, une cinquantaine de parents suppliaient les policiers de ne pas brutaliser leurs enfants.

Pendant ce temps, plus de 2.000 étudiants s'étaient retranchés dans un autre bâtiment. Pendant sept heures, ils ont résisté aux forces de répression. Les policiers croyant être parvenus à leurs fins ont eu la surprise de trouver le bâtiment vide. Les étudiants s'étaient enfuis par un passage souterrain.

Douze heures après cette intervention militaire, 5.000 policiers ratissaient toujours les quartiers aux alentours, à la recherche des étudiants qui leur avaient échappé. La police a encerclé l'hôpital universitaire et filtrait les sorties pour procéder à des arrestations. En même temps que cet assaut,

l'armée sud-coréenne procédait à un large exercice de guerre, simulant des raids aériens contre 37 villes.

«Vous et vos enfants, vous êtes les ennemis»

Dès le 12 août, la police avait bouclé le campus de l'université de Yonsei à Séoul, afin d'empêcher des manifestations en faveur de la réunification de la Corée. Les manifestants voulaient commémorer le 51ème anniversaire de la libération de la Corée de l'occupation japonaise, le 15 août 1945. Ils souhaitent se rendre à la ligne de démarcation qui divise la Corée pour rejoindre leurs compatriotes du Nord. Les étudiants réclamaient aussi le départ des 37.000 soldats américains déployés dans le pays et l'abolition de la "loi sur la sécurité nationale". Depuis le 17 août, la police empêchait même le ravitaillement des étudiants en vivres et en médicaments. Un groupe de quinze parents qui apportaient des vivres ont ainsi été refoulés. «Vous et vos enfants, vous êtes les ennemis», a répondu un policier. «Vous êtes tous des communistes. Nous ne donnons pas à manger à l'ennemi». Malgré cela, les étudiants ont poursuivi leur résistance. Seuls une vingtaine d'entre eux, blessés ou malades, avaient dû être évacués.

A trois reprises, plusieurs milliers de policiers anti-émeutes avaient tenté d'envahir le campus, mais les étudiants leur avaient opposé une forte résistance.

Quatre cents étudiants auraient été blessés depuis le début du conflit. Au total, 5.899 étudiants ont été



Les policiers anti-émeutes ont arrêté, le 19 août, une trentaine de parents d'étudiants, qui apportaient des vivres et des médicaments à leurs enfants.

arrêtés depuis le 12 août. 3.420 d'entre eux ont été soumis à des interrogatoires, dans 30 postes de police de Séoul. 512 étudiants sont toujours détenus dont 94 ont déjà été inculpés. La police déclare que 900 d'entre eux seront traduits en Justice (1) Des chiffres record dans le pays, qui n'avait pas connu une telle résistance depuis plusieurs années.

«Je ne tolérerai pas des étudiants communistes», dit le président sud-coréen

«Je ne tolérerai pas des étudiants radicaux qui adhèrent au communisme et qui sont liés aux forces anachroniques favorables à la Corée du Nord», a déclaré le président sud-coréen Kim Young Sam. Il a qualifié l'action des étudiants de «mouvement révolutionnaire antigouvernemental soutenu par la Corée du Nord et (d')opération de guérilla urbaine». La Fédération des conseils étudiants, la *Hanchongryon*, a été

déclarée hors la loi. Les autorités ont déclaré que les étudiants qui appartiennent à la *Hanchongryon*, — un groupe «au service de l'ennemi» — seront condamnés en vertu de la "loi de sécurité nationale" (1), une loi fasciste. Celle-ci interdit toute propagande ou contact avec la Corée du Nord (y compris par fax ou par Internet). Elle interdit aussi toute revendication pour réunifier la Corée : seul le gouvernement est autorisé à diffuser son scénario de réunification, qui signifie en fait la démolition du socialisme en Corée du Nord.

Le mouvement étudiant sud-coréen a toujours été à l'avant-garde de la lutte contre l'impérialisme américain, s'inspirant de la lutte des jeunes ouvriers et paysans contre l'occupant japonais dans les années trente. Le massacre de Kwangju, ville du Sud où plusieurs centaines d'étudiants et ouvriers ont été tués en 1980, a radicalisé davantage les étudiants. La propagande et la censure anticommuniste n'ont plus guère d'effet sur eux. Ils ont formé des cercles d'étude clandestins dans une vingtaine

d'universités et d'écoles supérieures et étudient les oeuvres de Marx, Lénine ou Kim Il Sung. Ils s'informent aussi sur la société socialiste au Nord, par des vidéos, des textes et photos diffusés notamment sur Internet, déjouant ainsi la censure gouvernementale. Leur sympathie envers le régime socialiste du Nord grandit à mesure que l'oppression et la présence militaire américaine perdure. Ainsi le régime socialiste de Corée du Nord, que l'ensemble des médias occidentaux qualifie d'«anachronique», de «dictature absurde et paranoïaque» et j'en passe, jouit d'une grande sympathie parmi les étudiants sud-coréens, qui n'hésitent pas à risquer leur vie pour le défendre. Leur courage doit encourager les étudiants de tous les pays à lutter ainsi contre l'impérialisme et le fascisme. Dans la Corée du Sud, présentée comme un "miracle" économique, ces jeunes disent au contraire que le seul miracle coréen, c'est le socialisme de la Corée du Nord.

1. Chosunilbo, Séoul, 22 août 1996.

Au Sud, la répression, au Nord, la fête

En Corée du Nord, le 15 août est un jour de fête. Par milliers, les habitants descendent dans les rues de Pyongyang et de toutes les villes pour commémorer la libération du pays et réclamer la réunification. Le 15 août 1992, nous étions à Kaesong, à quelques kilomètres seulement de la Corée du Sud, avec un groupe de la Ligue Anti-impérialiste. Nous y avons rejoint une grande marche en faveur de la réunification, partie du mont Paektu, à l'extrême nord, à la frontière chinoise. Des vieilles femmes, en robe de fête, venaient

nous embrasser en pleurant, émues de voir des étrangers se soucier de leur pays divisé. Des milliers de familles coréennes ont été arbitrairement brisées depuis l'occupation américaine en Corée du Sud. «La Corée est une», «Troupes américaines, dehors !», ont crié les manifestants, en agitant des drapeaux et des fleurs en papier. Une bonne partie des habitants ont profité de ce jour férié pour pique-niquer et danser dans les parcs publics, en rêvant du jour où ils reverront leurs proches du Sud et où leur pays sera réunifié.



La fête de la libération, le 15 août, à Kaesong (RPD de Corée).

Envoyez vos lettres à Solidaire
Bd. M.Lemonnier 171
1000 Bruxelles.
La rédaction se réserve le droit
d'abréger les lettres.

Merci Bredene !

En fait, j'en avais un peu peur. Je suis assez individualiste et jamais encore je n'avais pris de vacances en groupe. Même les mouvements de jeunesse ne m'ont jamais attirée... Membre de l'Amicale du PTB, je me suis quand même inscrite au camp d'été, avec mon ami et mon fils. Et ça m'a vraiment plu...

Tout s'est passé impeccablement. A l'inscription, il a bien fallu faire preuve d'un peu de patience dans la file de ceux qui attendaient avant (et après) nous. Mais toute cette organisation est portée par tant de mains bénévoles... Où trouve-t-on encore tant d'enthousiasme et d'engagement gratuit ? Au PTB ! Les conférences étaient passionnantes. Il y en avait une sérieuse et difficile sur l'économie socialiste. Mais en vacances, les choses se passent de manière plus décontractée et on a bien ri. Comme pendant la conférence sur la manière de répondre efficacement et de manière créative aux préjugés racistes, quand nous avons dû énumérer tous ces préjugés... Les ateliers étaient variés : du Kung Fu aux ateliers de journalisme. Les animations étaient agréables. Un grand merci à ceux qui se sont occupés des enfants. Sans eux, je n'aurais jamais pu participer à tant d'aspects du programme. Et mon fils a eu un plaisir fou. Il s'est amusé autant qu'il voulait, toujours sous un oeil vigilant. Le tout à un prix démocratique. Avez-vous déjà passé une semaine à la mer, à trois, pour à peine 15.000 francs, en pension complète, formation et animation comprises !? Moi bien. A l'an prochain !

Claire
Anvers

Logement social ? La galère !

Mère d'un enfant et célibataire, j'ai cherché un logement social durant cet été. Nous occupons à présent un bel appartement spa-

cieux dans un quartier agréable. Malheureusement, mon revenu mensuel de 34.000 F ne me permet plus de payer le loyer de 15.000 F. Rassemblant tout mon courage, je me suis rendue à huit sociétés bruxelloises de logements sociaux. Au "Foyer anderlechtois", on m'a reçue avec gentillesse. Parce que je suis belge et néerlandophone et dispose d'un bon diplôme ? L'affiche manuscrite «Chassez la pauvreté, et pas les immigrés» dans le local d'accueil m'a toutefois mise à l'aise. La dame qui a pris note de mon inscription croyait que, vu mon revenu modeste et mon loyer élevé, je bénéficierais d'une procédure plus rapide. Les mères célibataires avec un enfant ou plus figurent en tête de la liste. Après trois semaines, j'ai eu une entrevue avec l'assistante sociale. «Après déduction du loyer, il vous reste 19.000 francs. Pouvez-vous en disposer entièrement ?» En disposez entièrement, me dis-je, mais cela suffit à peine pour survivre ! «Votre enfant n'est pas handicapé. Et vous-même vous n'avez pas de problèmes de santé ?» Non, heureusement. «Vous n'avez pas de dettes ?» Non, pas encore... «Dans ce cas, je ne peux rien faire pour vous. Nous avons une liste interminable de personnes comme vous. Revenez si quelque chose a changé dans votre situation. Essayez de tenir encore un an ou deux, jusqu'à ce qu'un logement se libère.» J'étais consternée. Ma fille — à qui je dois continuellement répondre, surtout en vacances : «non c'est trop cher, non, nous ne pouvons aller à Plankendael» — avait compris. «Maman, nous ne sommes pas assez pauvres pour recevoir une maison ?» Combien de milliers de personnes y a-t-il ainsi à Bruxelles, qui sont vraiment en difficulté et doivent attendre un an ou deux avant de bénéficier d'un logement moins cher ? Comme mon voisin, un père célibataire de trois fils fréquentant l'école primaire, qui me demandait un vendredi matin... si je ne pouvais pas lui prêter 300 F. L'allocation familiale n'était pas encore arrivée et il n'avait plus rien ! L'homme paye 18.000 F pour un petit ap-

partement avec deux chambres à coucher. Il vit d'une allocation. Je n'ai pas osé lui demander quel genre d'allocation. Un logement convenable et payable est pour tant de gens une question de (sur)vie. Mais il y a fort peu d'argent pour les logements sociaux. Sur la liste anderlechtoise, des quartiers entiers de logements sociaux sont dépourvus de chauffage central et de salle de bain ! Pour la rénovation, pas d'argent. Que ne pourrait-on faire avec ces 23 milliards de fraude fiscale, qui ne sont que le sommet de l'iceberg !

Hilde Meesters
Bruxelles

La bombe et la guerre froide

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt le dossier d'Annelise Arcq sur l'uranium du Congo belge et la bombe atomique (Solidaire n°30). Les lecteurs de Solidaire qui veulent en savoir plus sur le rôle joué par la bombe dans la stratégie anticommuniste des Etats-Unis, liront avec intérêt l'ouvrage de Pierre Piérart et Wies Jaspers, "D'Hiroshima à Sarajevo. La bombe, la guerre froide et l'Armée européenne". Les auteurs expliquent de façon très vivante comment le gouvernement américain a détourné les sentiments antifascistes de nombreux scientifiques pour les mettre au service d'une politique anticommuniste. Le livre raconte comment, lorsque la nouvelle de la première explosion nucléaire est parvenue au président Truman à la conférence de Potsdam, le comportement de ce dernier a changé du tout au tout. Les Américains étaient persuadés que la bombe leur conférerait un avantage militaire définitif sur les Soviétiques. Ils ont immédiatement adopté une attitude agressive et arrogante à l'égard de l'URSS, refusant notamment d'exiger des Allemands les réparations dues à l'URSS pour les énormes dégâts de la guerre. On présente habituellement le bombardement d'Hiroshima et Nagasaki comme

l'événement qui a mis fin à la Seconde Guerre mondiale. Mais il serait plus correct de le voir comme le véritable début de la guerre froide. Pendant toute celle-ci, d'ailleurs, et jusqu'à aujourd'hui, l'armement nucléaire a été un élément fondamental de la stratégie anticommuniste occidentale. La création d'une armée européenne, comme le démontre le livre, sert notamment à faire entrer l'Allemagne par la petite porte dans le club nucléaire. Solidaire a publié des articles sur les conflits en ex-Yougoslavie et en Tchétchénie, dénonçant les fauteurs de guerre qui menacent la paix mondiale. Pour avoir une vue d'ensemble sur les rapports de force dans le monde actuel et notamment les véritables dangers qui pèsent sur l'Europe, la lecture de ce livre s'impose. Par la même occasion, je signale aux lecteurs qui veulent comprendre la stratégie européenne à l'origine de la hausse des tarifs de Belgacom (Solidaire n°31) l'excellent ouvrage de Gérard de Selys, «Privé de public. A qui profitent les privatisations ?» Ces deux publications sont en vente dans toutes les bonnes librairies, notamment à la Librairie Internationale à Bruxelles.

Maria McGavigan
Editions EPO

Félicitations et merci

C'est avec regret que je me vois contraint d'arrêter provisoirement mon abonnement à Solidaire. En effet, je pars pour un an faire le tour du monde. Je profite de l'occasion pour vous féliciter pour votre hebdomadaire. Et aussi vous remercier : Solidaire a été pour moi une source d'informations honnête et de qualité — même si je ne partage pas certaines de vos conceptions — ainsi qu'un outil important pour me manifester dans cette société. En tout cas, vous aurez de mes nouvelles l'année prochaine.

K.V.P.
Kessel-Lo

PARTI du TRAVAIL de BELGIQUE

Le PTB est un parti unifié, rassemblant des travailleurs belges et immigrés, en Wallonie, à Bruxelles et en Flandre. Il lutte contre le capitalisme et l'impérialisme et intègre la science générale du marxisme-léninisme dans sa pratique concrète, pour définir sa stratégie de la révolution socialiste en Belgique.

Contre qui le PTB se bat-il? Le PTB combat le grand capital: banques, holdings, multinationales. Les moyens de production sont leur propriété privée et la société est régie selon leur soif de profit. Ils sont la cause de l'exploitation, de la misère et de la montée du fascisme. Le PTB combat l'appareil d'Etat capitaliste qui garantit la dictature du capital contre le travail. Cet Etat transfère aux capitalistes des milliards puisés dans les poches des travailleurs. Sa gendarmerie est la milice privée du patronat.

Que veut le PTB? Le PTB veut l'expropriation sans indemnisation des grands capitalistes: leurs moyens de production doivent devenir la propriété collective des travailleurs. L'économie doit être planifiée suivant les besoins de la population travailleuse. Le PTB veut la destruction de l'appareil d'Etat capitaliste et la constitution d'un Etat socialiste, prenant appui sur les masses travailleuses.

Le tiers monde. Les puissances impérialistes ont amassé une gran-

de partie de leurs richesses en pillant le tiers monde. Le PTB soutient les mouvements révolutionnaires qui se battent pour l'indépendance, la démocratie populaire et le socialisme.

L'impérialisme c'est la guerre. La concurrence entre les Etats Unis, le Japon et l'Europe s'accroît. L'Allemagne rêve d'un quatrième Reich: elle renforce son hégémonie au sein de l'Union européenne. Les puissances impérialistes s'unissent pour opprimer le tiers monde. Ils y mènent des agressions militaires sous le couvert du «droit d'ingérence». En Europe de l'Est aussi, les interventions militaires sont appelées à se multiplier. Le PTB dit non à l'impérialisme européen, non à l'Europe allemande.

L'expérience historique du socialisme. Le PTB s'inspire de l'expérience historique du mouvement communiste international: la révolution d'Octobre en Russie, dirigée par Lénine; la construction du socialisme sous la direction de

Staline; la révolution chinoise dirigée par Mao, qui a ouvert la voie socialiste dans le tiers monde.

Depuis Krouchtchev, le révisionnisme a miné petit à petit la base socialiste de l'URSS. Il a liquidé les principes fondamentaux du pouvoir de la classe ouvrière. L'économie soviétique s'est effondrée; le parti s'est coupé des masses. La restauration du capitalisme sauvage en ex-URSS a été l'aboutissement de cette politique révisionniste.

Le mouvement communiste.

Le PTB se prononce pour l'unité du mouvement communiste international sur la base du marxisme-léninisme et de l'internationalisme prolétarien. Les travailleurs du monde entier ne forment qu'une seule classe. Ils doivent s'unir contre l'impérialisme et le capitalisme.

Fonds de soutien.

001-1151486-75, PTB-Bruxelles

Adresses de contact

Secrétariat national. Bd Lemonnier 171, 1000 Bruxelles (02)513 77 60 fax: (02)513 98 31 • **Secrétariat national Rebelle.** Bd M. Lemonnier 171, boîte 11, 1000 Bruxelles (02)513 10 95 • **Anvers.** Van Arteveldestraat 5, 2060 Antwerpen (03)225 28 93 • **Bruges.** Ezelstraat 36, 8000 Brugge (050)33 42 07 • **Bruxelles.** Bd M. Lemonnier 171 bte 2, 1000 Bruxelles (02)513 77 60 • **Charleroi.** 21 rue Zénobe Gramme, 6000 Charleroi (071)32 45 65 • **Courtrai.** Sint Denijsstraat 78, 8500 Kortrijk (056)21 75 30 • **Deurne.** St-Rochusstraat 59, 2100 Deurne (03)322 30 27 • **Gand.** Zondernaamstraat 50, 9000 Gent (09)224 39 01 • **Genk.** Keinkesstraat 5, bus 12, 3600 Genk (089)36 28 90 • **Hasselt.** Waterleliestraat 32, 3500 Hasselt, (011)21 03 11 • **Herstal.** Avenue Ferrer 26, 4040 Herstal (041)64 73 33 • **Hoboken.** Oudestraat 34, 2660 Hoboken (03)828 02 43 • **Liège.** Rue Mathieu Laensberg 20, 4000 Liège (041)28 09 49 • **Louvain.** Kapucijnenvoer 139, 3000 Louvain (016)22 06 83 • **Malines.** Hanswyckstraat 64, 2800 Mechelen (015)42 06 66 • **Marcinelle.** Rue de la Babotterie 87, 6001 Marcinelle (071)47 64 96 • **Mons.** Rue de la Mottelette 18, 7033 Cuesmes (065)31 85 08 • **Namur.** Chaussée de Louvain 584, 5020 Champion (081)20 03 42 • **St-Niklaas.** Moerlandstraat 7, 9100 St-Niklaas (03)777 15 88 • **Schaerbeek.** La Clé Chaussée de Haecht 276, 1030 Bruxelles (02)245 98 50 • **Seraing.** Rue C. Lemonnier 112, 4100 Seraing (041)37 70 41 • **Turnhout.** Patrijzenstraat 22, 2440 Geel (014)58 67 24 • **Vilvorde.** Spiegelstraat 15, 1800 Vilvorde (02)251 88 69 • **Zelzate.** Groenplein 19, 9060 Zelzate. (09)344 92 44

solidaire

171 bd Lemonnier, 1000 Bruxelles

☎ (02)513 66 26 • Fax: (02)513 98 31 - EMail : solidaire@gn.apc.org

Rédacteur en chef: Kris Merckx

Editeur responsable: Marie-Rose Eligius

Tarifs des abonnements:	1 an	6 mois	3 mois
Belgique:	1600 FB	850 FB	425 FB
Etudiant, chômeur, +60 ans*	1200 FB	650 FB	325 FB
Soutien	3000 FB	1500 FB	750 FB
Europe:	1950 FB	1000 FB	550 FB
	340 FF	175 FF	95 FF
Sous enveloppe:	+200 FB	+100 FB	+50 FB
	+36 FF	+18 FF	+9 FF
Autres:	2750 FB	1400 FB	750 FB
	475 FF	240 FF	130 FF

Belgique: compte en banque 001-0728997-21

Etranger: compte chèque postal: 000-1666959-14

* Joindre carte d'étudiant, de chômeur ou pièce d'identité.

Abonnement à l'essai gratuit

Découpez ce bon et renvoyez-le à
Solidaire-Promotion, 171 bd Lemonnier, 1000 Bruxelles

Nom et prénom:

Adresse:

Code postal: Commune:

Age: Entreprise/Ecole:

- Envoyez-moi 5 numéros gratuitement et sans engagement.
 Je désire m'abonner. Envoyez-moi les formulaires nécessaires.

L'ex-chef de la gendarmerie rwandaise habite à Bruxelles

Il figure sur la liste des principaux responsables du génocide !

22 décembre 1993. Trois mois avant le début du génocide rwandais. Dans le bureau du chef d'état-major à Kigali, le colonel Nsabimana, les plus hauts responsables de l'armée et de la gendarmerie préparent ce génocide. Parmi eux, le chef de la gendarmerie, Augustin Ndingiliyimana. En avril 1994, ce dernier fuit vers notre pays avec l'aide du colonel belge Vincent...

Hilde Meesters

A la réunion du 22 décembre 1993, un certain nombre de commandants militaires reçoivent pour mission de fournir des armes légères, des munitions, des pièces de rechange et des uniformes militaires aux extrémistes hutus. (1) Le chef de la gendarmerie à l'époque, Augustin Ndingiliyimana, est directement impliqué dans l'organisation et la préparation pratique de l'horreur qui éclatera quelques mois plus tard. Il est membre et cofondateur du "comité de crise" créé par les extrémistes hutus pour diriger le pays, immédiatement après le crash dans lequel le président Habyarimana a perdu la vie.

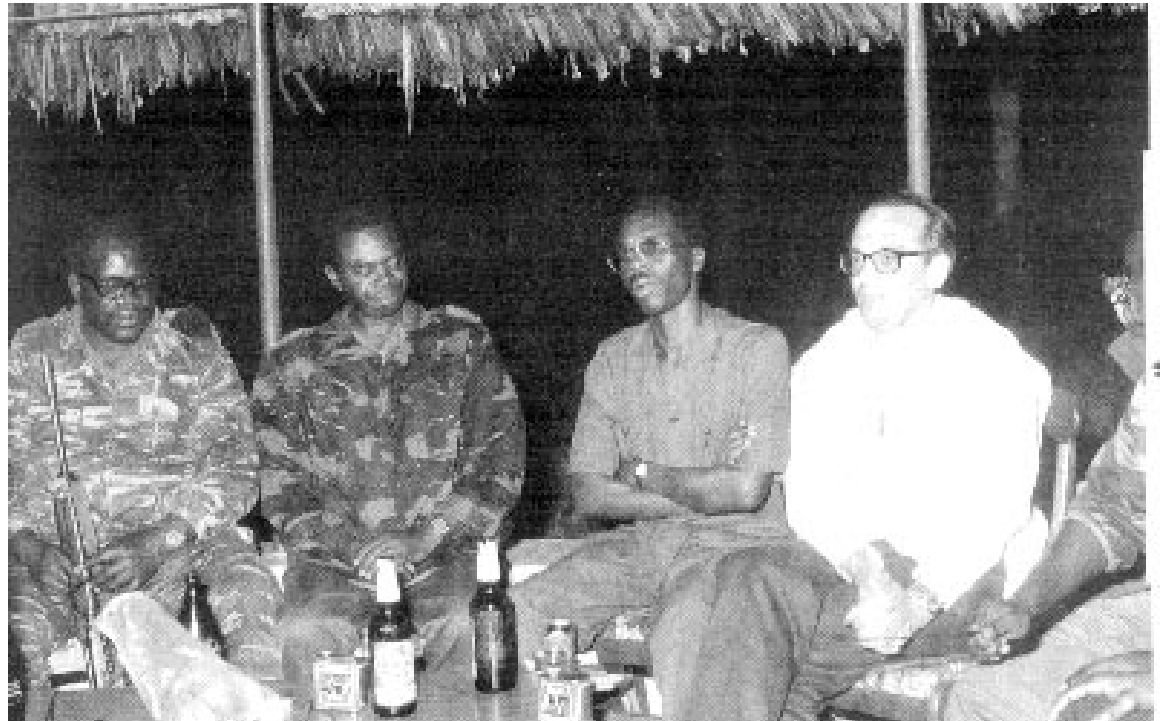
L'armée belge impliquée dans l'entraînement des milices

Cinq jours après cette réunion à Kigali, l'état-major de l'armée belge à Evreux reçoit un message du bataillon de paracommandos belges présent dans la capitale rwandaise dans le cadre d'une mission de l'ONU. Le communiqué précise :

«Les interahamwe (milices hutu fascistes, ndlr) sont armés jusqu'aux dents et prêts à agir. Un grand nombre ont reçu un entraînement dans le camp militaire de Bugesera. Chacun dispose d'une réserve personnelle de munitions, de grenades, de mines et de couteaux. Ils ont appris à manier les armes à feu entreposés chez leurs chefs respectifs. Ils n'attendent plus que le moment propice pour entrer en action.» (1)

Les troupes de l'ONU sont sur place pour installer un gouvernement de transition qui devra conduire à une réconciliation nationale et dans lequel le Front Patriotique Rwandais (FPR) aurait sa place. Mais l'état-major de l'armée rwandaise — dans laquelle des officiers belges occupent des postes-clés — entraîne et arme les interahamwe en vue de faire échouer le plan de l'ONU, de combattre le détachement sur place du FPR et de déclencher le génocide.

Compte tenu de toutes les informations dont ils disposent, les soldats belges de l'ONU ne peuvent nourrir des illusions sur le dénouement du processus de paix. Un déserteur de l'armée gouvernementale rwandaise, impliqué lui-même dans l'armement d'extrémistes hutus, a même indiqué à l'état-major du



Le colonel de gendarmerie Ndingiliyimana (deuxième à gauche) a participé à la préparation du génocide. Il vit tranquillement aujourd'hui à Bruxelles.

général Dallaire de l'ONU l'endroit de certains dépôts clandestins d'armes appartenant aux extrémistes hutus. Certains officiers de l'ONU veulent obtenir la saisie de ces armes. Mais le quartier général de l'ONU à New York s'oppose à de telles actions "offensives".

Le colonel Vincent met Ndingiliyimana en sécurité

Malgré toutes les informations, les autorités politiques et militaires en Belgique n'entreprennent rien pour arrêter le génocide. Au contraire. En mars 1994, le ministre de la Défense Delcroix (CVP) rend encore une visite officielle à Habyarimana. Les relations sont au beau fixe. Et un bon mois plus tard, lorsque les massacres battent leur plein, certains responsables importants rwandais sont amenés en Belgique.

Début 1994, le colonel Vincent était à la tête de la coopération militaire belge auprès de l'armée rwandaise à Kigali. Il n'était pas seulement informé par les officiers belges qui collaboraient avec les chefs militaires rwandais, mais également par certains officiers supérieurs rwandais impliqués dans le double jeu du gouvernement et de l'armée. Le 6 avril 1994, le colonel Vincent a aidé un certain nombre de ses contacts rwandais, très proches des organisateurs du génocide, à trouver refuge en Belgique. L'un d'eux était Ndingiliyimana. A son arrivée en Belgique, ce dernier s'est empressé de demander l'asile politique. Le colonel Vincent lui-même a bénéficié d'une importante promotion en 1995. Aujourd'hui, il est le numéro deux du service de sécurité militaire en Belgique.

L'organisation humanitaire britannique *African Rights* effectue une enquête approfondie sur le génoci-

de. Les témoins qu'elle a interrogés confirment tous que les troupes de la gendarmerie étaient les pires assassins. La gendarmerie nationale était sous le contrôle de Ndingiliyimana à Kigali. Les interahamwe n'auraient pas eu la force dont ils ont fait preuve sans les armes et l'aide de la gendarmerie. Des gendarmes participaient directement aux tueries. Souvent ils arrivaient juste avant l'armée à l'endroit du massacre. Ils bloquaient toutes les issues, s'arrangeaient pour que les milices ferment hermétiquement l'endroit pour empêcher que les gens prennent la fuite.

La gendarmerie rwandaise organisait les massacres

Dès 1993, des membres de l'opposition rwandaise protestaient contre la politisation de la gendarmerie. Ainsi, Félicien Ngango du parti de l'opposition PSD s'était indigné lors d'une émission de la radio du fait que la gendarmerie refusait d'arrêter les brutalités : «Si la gendarmerie refuse d'intervenir, cela signifie que quelqu'un donne l'ordre de ne pas intervenir. Celui qui donne un tel ordre, doit rendre des comptes». (2)

C'était une accusation directe contre le chef de la gendarmerie Ndingiliyimana. Celui-ci invoque qu'il n'a pas poussé ouvertement — via les médias — à la violence. Mais Ndingiliyimana a participé à la préparation du génocide et ses hommes ont activement participé aux massacres. Ils n'ont certainement rien fait pour protéger la population.

Un journaliste britannique, présent à Kigali peu de temps après le déclenchement du génocide, a indiqué les liens étroits entre la gendarmerie et les milices : «Les

milices tuaient les gens les uns après les autres, mais ils étaient suivis par la gendarmerie qui massacrait à grande échelle. En fait, ils étaient complices. Cela m'est apparu clairement lorsqu'en nous déplaçant dans un véhicule en compagnie de membres de la gendarmerie, nous n'étions pas inquiétés aux barrages. On nous laissait tranquilles, parce que nous étions avec des gendarmes. A divers postes de gendarmerie et de police, nous avons vu des gendarmes en train de charger des munitions dans des véhicules envoyés dans les régions peuplées.» (3)

Le 9 mai, Ndingiliyimana s'est vu refuser l'asile politique. Le procès-verbal précise qu'«il y a des raisons sérieuses de penser que l'intéressé a commis des crimes contre l'humanité». (4) Le professeur Reyntjens de l'université d'Anvers estime qu'il s'agit d'une «grave erreur. La Belgique poursuit ainsi la voie qu'elle a adoptée et réussit ainsi à n'avoir plus aucun ami dans cette région. Politiquement, c'est une mauvaise affaire parce que le terrain politique rwandais nous échappe et nous devient hostile.» (5) En tenue estivale, notre ministre de la Déportation, le socialiste Vande Lanotte (SP) déclarait récemment à la télévision que la seule chose qu'il faisait en tant que vice-premier ministre pendant ses vacances c'était d'apposer sa signature sur des documents, surtout des ordres de quitter le territoire. Décidera-t-il à présent d'extrader Ndingiliyimana ? Rien n'est moins sûr, car, comme nous l'avons vu, Ndingiliyimana est l'ami de la Belgique et pas un des ces pauvres bougres qui ont fui la misère dans leur pays.

1. De Morgen, 4.11.95. 2. African Rights, Death, despair and defiance, Londres 1995, p. 52. 3. Idem, p. 52. Interview à Nairobi, 27.4.94. 4. La Libre Belgique, 24.5.96. 5. Gazet Van Antwerpen, 23.5.96.

Action Maredret

Les 7 et 8 septembre, la Ligue Anti-Impérialiste et "Mille Collines" organisent un week-end d'action à Maredret, contre la présence de deux nonnes rwandaises coresponsables de la mort de 7.000 personnes. Cette action n'est qu'un début. La présence dans notre pays de personnages

comme Ndingiliyimana est encore plus importante sur le plan politique. Elle démontre l'implication étroite des autorités politiques et militaires belges dans le génocide rwandais. A Maredret, nous préparons certainement d'autres actions.

Bon de participation

Nom et prénom :

Rue et numéro :

Code postal et commune :

Je participerai à l'action à Maredret et je compte passer la nuit sur place.

Je souhaite aider à la préparation du camp (le samedi 7 septembre à partir de 8 heures, départ à Bruxelles à 6h30)

Je souhaite assumer des tâches (accueil, stand d'information...) pendant le camp : le samedi le dimanche

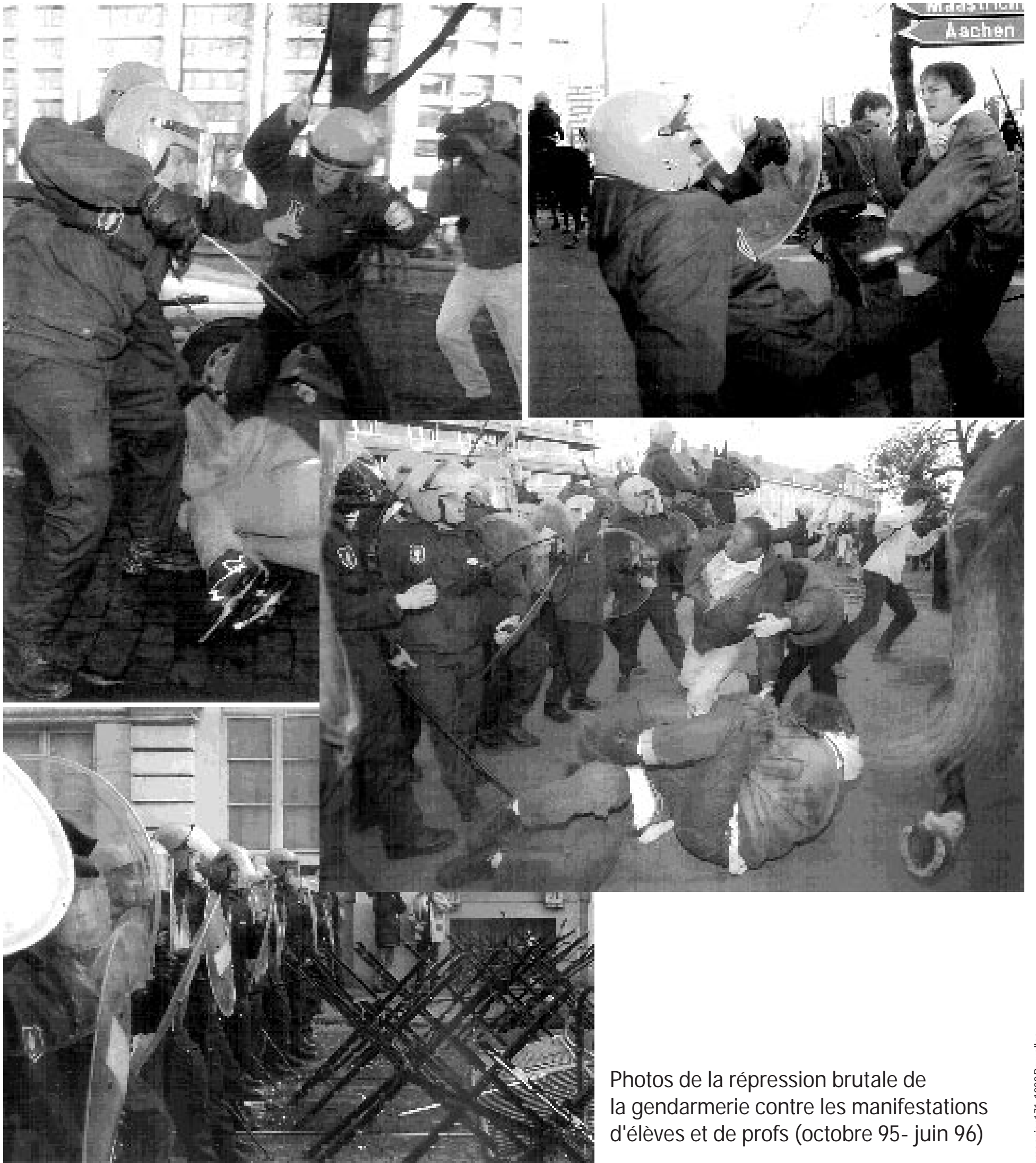
A renvoyer à la LAI, rue de la Caserne 68, 1000 Bruxelles.

Pour les enfants du peuple, Justice et gendarmerie n'avaient pas les moyens



**Enlèvements : pur
des négligences**

Contre les enfants du peuple, Justice et gendarmerie avaient les moyens



Photos de la répression brutale de
la gendarmerie contre les manifestations
d'élèves et de profs (octobre 95- juin 96)

Unir les coupables et les criminelles !